RETROSPECTIVE

dans les médias et la presse

10 ans BLRS

Les débuts… dans la presse

الخميس 06 تشرين الثاني 2008 البلد www.albaladonline.com

"الوليد" تدشن مكتب الأبحاث للصم

البلد ■ الصلح وادة

صدى البلد

رممت مؤسسة الأمير الوليد بن طلال بن عبد العزيز آل سعود ممثلة بنائب الرئيس السيدة لبنى الصلح حمادة المكتب اللبناني للأبحاث العلمية للصم في منطقة انطلياس وقامت بتجهيزه وهو فرع محلي للمكتب العالمي الذي يشجع الأبحاث العلمية حول الصم ويقوم على تبادل الخبرات بين مختلف الأخصائيين في مختلف المجالات الطبية والنفسية والاجتماعية والتربوية.

في هذا الإطار دشنت الصلح المركز بحضور الرئيس الفخري للجمعية الوزير ميشال اده والرئيسة الدكتورة فيفيان مطر توما وأعضاء من المركز. وبعد جولة على المركز، أشادت توما بدعم مؤسسة الوليد بن طلال الإنسانية. وقالت إن أبهى انواع العطاء هو العطاء السخي. وأسمى عطاء هو العطاء من أجل المساعدة، فكيف يكون إذاً العطاء لبناء الإنسان، للتطور، للتقدم، العطاء للولد الأصم؟

وقالت الصلح: "بالأمس القريب قمنا بزيارة لمؤسسة الأب روبرتس للصم وقد اطلقنا وعداً آنذاك بمتابعة جميع السبل التي تؤدي الى تطوير اللغة الخاصة بالصم، وبمساعدة الوزير ميشال اده سوف نواظب العمل بهدف انضمام الطلبة الى الجامعة اللبنانية وإننا نأمل ان شاء الله ان يؤدي هذا المركز عمله وتنعكس فوائده على كل المؤسسات التي تعنى بأصحاب الحالات الخاصة". في نهاية الزيارة تسلمت الصلح هدية تذكارية من الدكتورة توما التي تمنت عليها قبول الرئاسة الفخرية للجمعية الى جانب الوزير اده.

L'Orient LE JOUR

Social

La Fondation al-Walid ben Talal équipe le Bureau libanais pour la recherche sur les sourds

Mme Viviane Matar Touma remettant un cadeau commémoratif à Mme Leila el-Solh Hamadé en présence de M. Michel Eddé.

La Fondation humanitaire al-Walid ben Talal a équipé les locaux du Bureau libanais pour la recherche sur les sourds (BLRS), la branche libanaise du Bureau international de l'audiophonologie (BIAP). Située à Antélias, l'association, à but non lucratif, a pour fonction, entre autres, de favoriser l'échange des expériences entre les différents spécialistes dans les domaines médical, psychologique, social et pédagogique pour ce qui a trait aux sourds.

L'inauguration des nouveaux locaux s'est déroulée en présence de la vice-présidente de la Fondation humanitaire al-Walid ben Talal, Leila el-Solh Hamadé, le président honoraire de l'association, Michel Eddé, et la présidente du comité fondateur de l'association, Viviane Matar Touma.

Dans une allocution, Mme Touma a rendu hommage à l'action humanitaire de la Fondation al-Walid ben Talal, soulignant que « *le don le plus noble est celui qui est fondé sur la générosité et la volonté d'aider l'autre* ». « *Ce don est encore plus important lorsqu'il a pour but de développer l'homme dans son intégralité et surtout lorsqu'il est dirigé vers l'enfant sourd* », a-t-elle ajouté.

De son côté, Mme Hamadé a confié qu'elle avait pris conscience de l'importance de venir en aide aux enfants sourds après une visite qu'elle a effectuée à l'Institut du père Roberts. « *Nous poursuivrons notre action sur ce plan afin de développer une langue des signes*, a-t-elle ajouté. *Avec l'aide de M. Michel Eddé, nous poursuivrons notre action afin de permettre aux étudiants* (sourds) *de s'inscrire à l'Université libanaise.* »

À la fin de la visite, Mme Touma a remis à Mme Hamadé un cadeau commémoratif. Elle lui a également proposé d'accepter la présidence honoraire de l'association aux côtés de M Eddé.

Le Bureau Libanais pour la Recherche en Surdité, BLRS a été fondé en Novembre 2008. Les présidents d'Honneur du BLRS Mme Leila EL SOLEH HMADEH et M. Michel EDDE étaient présents à l'inauguration. Ils sont les principaux donateurs.

« Croyez en mes capacités et je vous étonnerai »

SEMAINE DU SOURD 2008 **(Slogan 2008)**

Congrès du BLRS au palais de l'UNESCO

L'Orient LE JOUR — jeudi 5 juin 2008
ACTUALITÉS LIBANAISES
Sous le patronage de Michel Eddé
Congrès du BLRS sur la surdité au palais de l'Unesco

…. Avoir un enfant portant un handicap est souvent mal vécu par les parents et mal vu par la société. (…) La Guidance parentale est une démarche nécessaire mais difficile puisqu'elle remet en question la personne du parent lui-même. Il s'agit de contenir et soutenir les parents : ***Etre à l'écoute*** *de leur souffrance ; les* ***Tranquilliser****, les* ***informer*** *et les* ***orienter*** *; les Remettre dans leur* ***rôle parental*** *; Renforcer le lien avec l'enfant ; les Aider à trouver des moyens pour* ***surmonter la difficulté de communication*** *avec leur enfant ;* ***Socialiser le « handicap »*** *càd, Amener les parents à vivre avec la réalité de ce manque sensoriel et enfin Discuter des capacités et de l'avenir de l'enfant*.

« Croyez en mes capacités et je vous étonnerai » est un cri implicite de toute personne sourde qui veut se prouver et trouver sa place dans le monde des « entendant ».

Tous droits réservés BLRS

مؤتمر ٢٠٠٨
اونيسكو – بيروت

L'Orient LE JOUR — jeudi 5 juin 2008 — ACTUALITÉS LIBANAISES

Sous le patronage de Michel Eddé

Congrès du BLRS sur la surdité au palais de l'Unesco

Le Bureau libanais pour la recherche sur la surdité (BLRS, association à but non lucratif nouvellement créée et dont le président d'honneur est l'ancien ministre Michel Eddé) organise le 14 juin le premier congrès national sur la surdité. Ce congrès aura lieu au palais de l'Unesco et aura pour thème « Surdité hier, aujourd'hui et demain ». Le séminaire donnera le coup d'envoi de l'action qui sera axée sur une série de recherches [illegible] la surdité.

s'occupant de sourds à travers le pays.

Plusieurs écoles et associations spécialisées de toutes les régions du pays, représentant les divers milieux socioculturels et communautaires, participeront au congrès qui abordera divers thèmes. La séance inaugurale sera marquée par une allocution du président d'honneur du BLRS, M. Michel Eddé, de la présidente du BLRS, Mme Viviane Touma, et du représentant du BIAP (Bureau international d'audio phonologie), Jacques Leman.

De nombreux thèmes seront [illegible] au cours de ce congrès, dont notamment « l'identité et la culture du sourd » (sœur Patrice Mousallem, directrice de l'Institut du Père Roberts, IPR – Sehaïlé) ; « de l'école à l'université » (Mme Salwa Zaatari, association al-Bayane pour la surdité) ; « adaptation de la méthode Montessori pour les sourds » (Mme Nada Samra Gemayel, IRAP) ; « les examens officiels » (M. Jean Hayek, représentant le directeur général du ministère de l'Éducation) ; « l'école secondaire et l'université » (Zyad Fahed) ; « l'action institutionnelle et le sourd » (Mme Sanaa Hamad) ; « le suivi psycho[illegible] sein de l'institution » (Mme Sanaa Rahhal) ; « la stimulation cognitive du sourd » (Mme Viviane Touma) ; « le rôle de l'orthophoniste » (Mme Joëlle Sawaya Frangié) ; « l'avenir professionnel du sourd » (Mme Aïda Hijazi, association [illegible]) ; « le sourd et la légende au Liban » (Me Michel [illegible]) ; « la langue des signes » (sœur Patrice Romanos) ; « l'implant [illegible] » (Mme Viviane [illegible]

L'Orient LE JOUR — vendredi 20 juin 2008 — ACTUALITÉS LIBANAISES

page 5

SOCIÉTÉ

Le BLRS, branche libanaise du BIAP, entame son action en organisant un premier congrès national

Coup d'envoi d'efforts pour une coopération entre les associations en charge des sourds

La table ronde sur l'implant cochléaire. De gauche à droite, Mme Marie-Ange Azouri Achkar, Dr Antoine Naemeh, Mme Viviane Touma, Dr Bassam Sabchi, Mlle Marie-Ange Moukarzel et M. Elie el-Zir.

Des représentants de la quasi-totalité des associations s'occupant des sourds ont participé [illegible]

De gauche à droite, Me Michel Khadige, Mme Aïda Hijazi, Mme Corinne Azar et Mme Salwa [illegible]

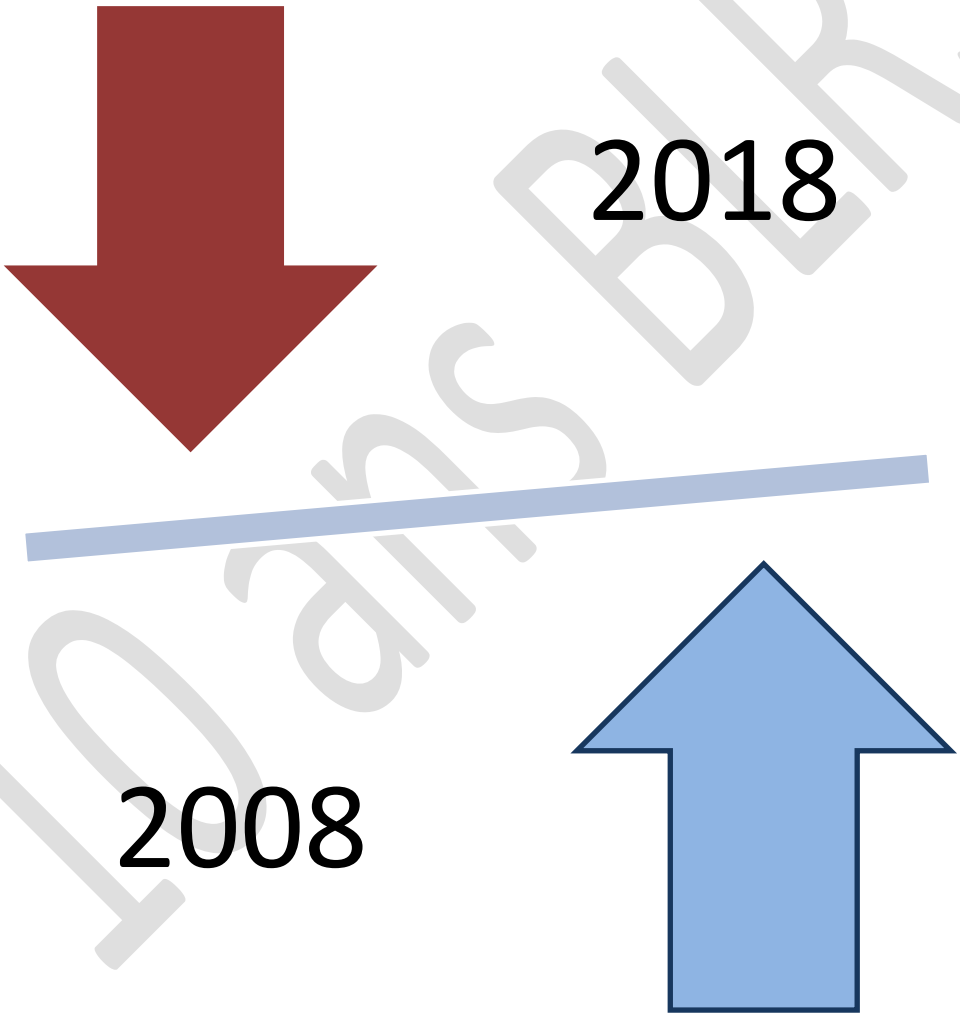

10 ans BLRS

BLRS 2008 - 2018
عشر سنوات من العطاء المستمر

Bureau Libanais Recherche Surdité

Université Saint-Joseph de Beyrouth

Vice Rectorat à la Recherche

Sous la présidence du
Professeur Salim DACCACHE s.j.
Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Le Bureau Libanais pour la Recherche en Surdité
et son président d'honneur M. Michel EDDE
ont le plaisir de vous inviter à la

Journée Scientifique

Organisée à l'occasion du 10e anniversaire du BLRS

Sur le thème

"Recherches, Innovation et Perspectives"

autour de la déficience auditive

Vendredi 9 Novembre 2018

Conférences et ateliers

Auditorium François S. BASSIL

Campus de l'Innovation et du Sport (CIS)
Université Saint-Joseph – Beyrouth
Rue de Damas

ENTRÉE LIBRE
Inscription obligatoire
equipeblrs@blrecherchesurdite.com

9h15 **Accueil**

9h45 **Hymne National signé**
Ouverture de la journée
- **Dr. Viviane MATAR TOUMA, Présidente du BLRS**
- **Dr. Thomas WIESNER, Représentant du BIAP**
- **Pr. Dolla KARAM SARKIS, Vice-Recteur à la recherche, Université Saint-Joseph de Beyrouth**
- **Pr Salim DACCACHE s.j. Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth**

10h15 **Dix ans BLRS - *Les Recommandations* -**
Les talents sur scène – présenté par de jeunes sourds
Témoignages

10h30 **Conférence - *La technologie au service des sourds***
Mme Joelle WHEIBE. Orthophoniste, IPRjs, membre du BLRS - **Mme Carole AYOUB FAWAZ.** Enseignante Sourde, IPRjs. - **M Alain MARTINOS.** Etudiant sourd, laboratoire médical, NDU.

11h00 *"توصيف مسابقات المتعلمين ذوي الاحتياجات الخاصة (الاعاقة السمعية)"*
الدكتورة سمر الاحمدية – رئيسة قسم الخدمات النفسية والاجتماعية في المركز التربوي للبحوث والانماء.

11h30 **Pause-café**

11h45 **DU DEPISTAGE PRECOCE DE LA SURDITE AUX SOLUTIONS ET MOYENS DE PRISE EN CHARGE.**
Modérateur : Dr. Antoine NEHME, MD. Chirurgien ORL, Hôpital du Sacré Cœur Baabda

"Best practice procedures in the hearing assessment of babies after newborn hearing screening".
Dr. Thomas WIESNER. MD. Department of Phoniatrics and Pediatric Audiology, Werner Otto Institute, Hamburg, Germany. BIAP board member.

"Age de l'implant cochléaire : l'importance de la précocité"
Dr. Fouad El FATTA, MD, MSc. Hôpital Saint-Georges, Achrafieh, Beyrouth. Membre BLRS.

"From deafness to hearing: the cochlear implant loop".
Dr. Elie ETER MD, MSc. Hôtel Dieu de France, Centre Universitaire, Beyrouth. Membre BLRS.

« Expérience d'accompagnement de personnes devenues malentendantes. (Hors indications d'implantation cochléaire) »
Dr. Nassib KHOURY MD. Médecin Praticien Hospitalier, service ORL du CHU d'Angers. Institut Charlotte BLOUIN; CERTA (Médecin coordinateur), France.

Discussion

13h-14h Déjeuner libre

14h **RECHERCHES et PERSPECTIVES**

Modérateur : Mme Viviane BOU SREIH, PhD. Directrice de l'Institut Libanais d'Educateurs, USJ.

"Recognition of Hearing Impairment Disability: First Comprehensive Study on Deaf Population in Lebanon".

Dr. Jules-Joel BAKHOS, MD. Faculty of Medicine – USJ. Master in Biomedical Research (laboratory of LRPP, USJ).

"القدرة السمعيّة للوالدين وعلاقتها بذكاء الصمّ"

الدكتور سامر أبو دريع أسكوبار – دكتوراه في التربية المختصة – متخصص ومترجم في لغة الاشارة– جامعة البلقاء التطبيقية–الاردن

"الإعاقة الحسّية والنظرة الإجتماعية : من خلال البرامج والمعايير التربوية "

السيدة سيدة فرنسيس نشمه – المركز التربوي للبحوث والإنماء، قسم الإجتماع والاقتصاد.

"دمج المتعلمين ذوي ضعف السمع والصمم: التحديات بالنسبة للمعلمين"

السيدة سمر حيدر – معالجة نطق ونائبة رئيس الجمعية اللبنانية لمعالجي النطق.

« Compétences de l'orthopédagogue œuvrant auprès des enfants présentant une déficience auditive »

Mme Stéphanie REBEIZ NOUJAIM. Orthopédagogue. Institut Libanais d'Educateurs, USJ. Membre BIAP et BLRS.

Discussion

15h30 Pause-café

15h45 **LE MULTIDISCIPLINAIRE EN MATIERE DE SURDITE**

Modérateur : Mme Viviane MATAR TOUMA, PhD. Psychologue clinicienne, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH), USJ

« Le déficit vestibulaire chez l'enfant sourd, l'apport de la psychomotricité »

Mme Hala MOUFARREJ MATAR. Psychomotricienne, chargée d'enseignement, Institut de Psychomotricité (IPM) - USJ.

"Surdité et orthophonie : formation pour une prise en charge multimodale"

Mme Rana NAASSAN CHAMIEH. Orthophoniste, chargée d'enseignement à l'Institut Supérieur d'Orthophonie (ISO)- USJ

« Vivre ensemble » : séances de développement des compétences personnelles et relationnelles.

Mme Rania NASR SALIBA. Psychologue Clinicienne, Institut de Rééducation Audio Phonétique, IRAP – Ain Aar.

« Lorsque l'appareillage auditif n'est pas conforme, les conséquences ».

M Joseph ZEIDAN, Audiologiste, AUDIOCONSEIL, Badaro. Membre BIAP et BLRS.

Discussion

16h30 **UNE VISION ELABOREE DE L'EDUCATION AU SERVICE DES PERSONNES SOURDES. L'EXPERIENCE DES INSTITUTIONS SPECIALISEES AU LIBAN.**

Modérateur : **Sr. Patrice MOUSSALLEM, PhD**. Psychologue, Directrice de l'Institut Père Roberts pour Jeunes Sourds, Shailé. Membre BIAP et BLRS.

"الحديقة الحسيّة"

السيدة لينا عطاالله . مسؤولة تربوية. مؤسسة الأب أندويخ للصم – اللويزه. عضو في BLRS

"إدخال مادة الموسيقى في المنهج الدراسي للطلاب الصم."

السيدة هنادي حموي حبيقة. اختصاصية في العلاج اللغوي. المدرسة اللبنانية للضرير والأصم الحدث– بعبدا. عضو في BLRS

"دمج الطلاب الصم في المعاهد المهنية"

السيدة عبير حبيب. مديرة مدرسة الرجاء للصم في مؤسسة الهادي للاعاقة السمعية والبصرية والتربية المختصة– بيروت. عضو في BLRS

"تدريب من أهل إلى أهل"

السيدة نعيمة فوال. مركز المنى للصمم والتنمية الفكرية. عضو في BLRS

"كيفية التعليم بوجود الصعوبات التعلمية، اختبار شخصي"

السيدة نسرين كامل. معلمة رياضيات. مدرسة للتدريب على السمع والنطق – عين عار.

17h45 **Atelier – LANGUE DES SIGNES** - Inscription obligatoire à l'accueil – Places limitées

18h30 **Séance de clôture**

مـــواهـــب مـــمـــيّـــزة

١٧ تشرين الأول ٢٠١٨

مسرح الأوديون – جل الديب

البرنامج:

٩:١٥ **إستقبال الحضور**

١٠:٠٠ **يُقدّم النشيد الوطني** مجموعة طلاب صمّ من المؤسسات الأعضاء

١٠:١٠ **كلمات الترحيب:** د. فيفيان مطر توما، رئيسة المكتب

معالي السيدة ليلى الصلح حماده، نائب رئيس مؤسسة الوليد للإنسانية

العروض:

- أغنية وعزف على الآلات الموسيقية– طلاب المدرسة اللبنانية للضرير والأصم– الحدث بعبدا.
- عرض إيمائي– طلاب مؤسسة الهادي للإعاقة السمعية والبصرية والتربية الخاصة– بيروت.
- لوحة فنيّة – طلاب مدرسة التدريب على السمع والنطق– عين عار.
- جوقة طلاب مؤسسة الأب أندويخ للصم– اللويزة.
- تعبير جسديّ– طلاب مركز المنى للصمم والتنمية الفكرية التابع للرابطة النسائية الإسلامية– طرابلس.
- لوحة راقصة– طلاب مؤسسة الأب روبرتس للأحداث الصم– سهيله.

١١:١٥ **تكريم وافتتاح الكوكتيل**

١٢:١٥ **ختام اللقاء**

Les membres et les amis du BLRS

Photos spectacle

BLRS dans les Médias : Télé, Radio, Presse

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2018

Les membres du BLRS ont mené une campagne de sensibilisation sur le sujet de la nuisance sonore et de la surdité à travers les médias : Emissions télévisées, Emissions Radio, Presse.

- **Programme « Family » MTV** le 25/4/2018**.** Invitée Viviane Matar Touma PhD. Psychologue clinicienne et présidente du BLRS.
- **Programme « Santé » Télé Lumière** le 30/4/2018**.** Invités Viviane Matar Touma, PhD. Psychologue clinicienne et présidente du BLRS, et Dr. Elie Al-Eter Médecin ORL (HDF).
- **Programme "هوّنا بتهون" Sawt Al Mahaba** le 25/4/2018. Invitées Mlle Michèle Maroun, Orthopédagogue et Responsable pédagogique (IPR) et Mme Renée Rizkallah Attieh, Orthophoniste (IRAP).
- **Programme "صغار كبار" Al Bashair** le 2/5/2018. Invitées Mme Abir Habib, Responsable pédagogique (Al Hadi), Mlle Joelle Whaibeh, Orthophoniste (IPR).

Dans la presse :

- **Magazine.** « Article sur les activités et les objectifs du BLRS ainsi que la préparation pour le 10ème anniversaire 2008 – 2018 », juin 2018.

- **L'Orient-le-Jour.** "Les étapes de réalisation de l'Implant Cochléaire et le rôle du l'équipe multidisciplinaire" fait par Nada MERHI | OLJ , 5/05/2018

- **An-Nahar.** "Les étapes de réalisation de l'Implant Cochléaire et le rôle du l'équipe multidisciplinaire" fait par Rosette Fadel, 4/5/2018

- **L'Orient-**le-Jour. « Handicap : la richesse d'une différence », 3/3/2018

10ans BLRS

DÉFICIENCE AUDITIVE LES SOLUTIONS EXISTENT

Article paru dans Femme Magazine - 2 Juin 2018 (photos de l'article)

Marlène AOUN FAKHOURY

Selon les statistiques du Bureau Libanais pour la Recherche en Surdité (BLRS), 20000 personnes au Liban environ souffrent d'une déficience auditive, due à des raisons d'ordre génétique, héréditaire, à un traumatisme pré, néo ou post natal, à un manque de prévention durant la période de grossesse (engendrant des malformations), à certaines maladies infectieuses ou encore à des otites répétitives…

Quand Josiane Habib, une jeune maman, découvre que son fils de 2 ans est malentendant, elle est sous le choc et a du mal à affronter la réalité. « J'étais incapable d'accepter l'idée. Submergée par un tsunami émotionnel, entre surprise, sentiment d'injustice, révolte, colère et désespoir, j'ai fini par réagir et espérer quand j'ai entendu parler de l'implant cochléaire, raconte-t-elle. Je n'avais aucune information à ce sujet, je n'ai bénéficié d'aucun conseil et je me demandais si c'était la bonne décision à prendre. Jad, qui a aujourd'hui 12 ans, a été opéré très tôt. Aujourd'hui, il est capable de parler. Scolarisé dans une institution spécialisée, encadré par une équipe pluridisciplinaire, il mène une vie digne, presque normale. »

Face à la découverte de la surdité de leur enfant, les parents sont souvent désemparés et cherchent des réponses concrètes. Le point avec Viviane Matar Touma, Docteur en psychologie, professeure à l'USJ et présidente du Bureau Libanais pour la Recherche en Surdité (BLRS), qui oriente les familles concernées et leur vient en aide.

« Il n'est pas évident pour un parent de passer outre la déficience de son enfant et de continuer à vivre normalement sans être affecté par cette « différence », avance Viviane Matar Touma. Les parents ont besoin de soutien moral et psychologique, ils ont aussi besoin d'informations pratiques pour mieux gérer la situation et amener l'enfant à s'adapter, à son tour, à sa différence. Notre rôle est d'écouter les parents révoltés, abattus, les contenir et les amener à surmonter leur sentiment de culpabilité, parfois de honte, et les aider à achever le travail d'adaptation à cette situation.»

UN CADRE ADAPTÉ AUX BESOINS

« L'enfant sourd a certainement besoin d'un enseignement spécialisé au départ, poursuit Viviane Touma. Lorsqu'un jeune atteint de surdité atteint le niveau du secondaire, il pourra alors soit poursuivre des études universitaires (selon son niveau de compétences et sa motivation), soit un enseignement technique qui lui apprendra un métier. »

« L'enseignement spécialisé assure à l'enfant un cadre adapté à ses besoins tant sur le plan de l'effectif (5 à 10 enfants par classe) que sur le plan de l'enseignement où seront prises en considération des procédures et des technicités d'intervention (moyens de compensation, outillage concret, accès à l'abstraction…) »,

Liens BLRS

explique Stéphanie Rbeiz Noujaim, orthopédagogue, chargée d'enseignement et de stage à l'ILE-USJ, membre BLRS.
Michèle Maroun, orthopédagogue, responsable pédagogique à l'institut Père Roberts pour Jeunes Sourds (IPR) et membre fondateur du BLRS, précise que « le rôle de l'orthopédagogue consiste aussi à dépister et localiser les difficultés que présente l'apprenant sur le plan des connaissances, des stratégies et des processus cognitifs. Ainsi, un programme individualisé est mis au point. »
Pour Souheir el-Haddad, également orthopédagogue, responsable de la section préscolaire et petit primaire à l'IPR, «il est primordial de soutenir et de conseiller l'enseignant régulier mais tout aussi importante d'assurer la prise en charge des enfants en solo ou en groupe… »

DÉPISTAGE, APPAREILLAGE ET ÉDUCATION PRECOCE

Suite au dépistage de la surdité d'un petit, les parents sont ainsi informés sur les aides auditives adéquates: prothèse auditive traditionnelle ou implant cochléaire (prothèse évoluée posée au niveau de la cochlée par voie chirurgicale). « Une éducation précoce est requise, signale Joëlle Wheibe, orthophoniste à l'IPR et membre du BLRS. Le rôle de l'orthophoniste commence avec l'éducation, dès l'âge de 6 mois, en initiant le jeune au monde du son, par le biais de stimuli divers et d'un matériel technologique varié. »
Renée Rizkallah, orthophoniste à l'IRAP et membre du BLRS, met l'accent sur l'orthophonie qui « fait émerger la communication non verbale et verbale, dans une phase ultérieure, par le biais d'activités ludiques. L'orthophonie stimule et entraîne l'audition pour faciliter au jeune l'accès à la langue orale, au niveau réceptif et expressif et plus tard au langage écrit. »

PRÉPARER L'ENFANT À L'IMPLANT COCHLÉAIRE (IC)

« L'implant cochléaire est une innovation de la médecine moderne qui permet de remplacer un sens déficient par un appareil bionique qui restaure l'audition, explique le Dr Elie Eter, ORL, spécialiste de la surdité et de sa réhabilitation, à L'Hôtel-Dieu de France, et membre du BLRS. Les enfants qu'on implante à un âge précoce (autour de 1 an) développent un langage normal et peuvent ainsi mieux s'intégrer à l'école (au départ spécialisée) et en société. » À la question de savoir si cette chirurgie réussit à 100%, le Dr Eter signale que « les résultats sont évidemment conditionnels d'une préparation rigoureuse avec les parents, d'un bilan complet et surtout d'un suivi professionnel par une équipe de spécialistes en la matière (psychologue, orthophoniste, audioprothésiste). La préparation des parents et de l'enfant candidat à l'implant est primordiale
Un projet de loi a été présenté le 16 avril 2018 devant la Chambre des députés, afin de faire voter une loi pour la protection des malentendants de l'abus médical de certains professionnels qui n'ont pas acquis la formation nécessaire pour les traiter, ou encore qui sont sans « scrupules ».
Aussi bien avant qu'après la chirurgie. En prévision d'un implant cochléaire, le bilan médical reste insuffisant. Il convient également d'établir un bilan psychologique (absence de contre-indications opératoires, comme les troubles graves de la personnalité ou du comportement, la prédisposition à une maladie mentale…), un autre orthophonique, sachant que l'évolution de la rééducation orthophonique permet aujourd'hui de développer les capacités langagières des jeunes sourds. »
Par ailleurs, les spécialistes expliquent aux parents et à l'enfant les détails de la démarche, les bénéfices de l'implant, ses limites… « Même si les implants deviennent de plus en plus perfectionnés, intervient Viviane Touma, ils restent néanmoins des outils qui peuvent tomber en panne. Les parents doivent savoir que leur enfant restera un « sourd implanté », et ne pas croire au miracle. Ce qui reste incontournable, c'est la connaissance de la langue des signes, la langue maternelle des malentendants, qui garde le jeune sourd en contact avec un milieu familier.»

10ans BLRS

L'Orient LE JOUR

PROPOSITION DE LOI DE KEYROUZ POUR REGLEMENTER LES ETAPES DE L'IMPLANTATION COCHLEAIRE

Une proposition de loi a été présentée récemment par le député Élie KEYROUZ pour réglementer les implantations cochléaires.

Nada MERHI | OLJ
05/05/2018

Le député sortant Élie Keyrouz (Forces libanaises) a présenté il y a quelques jours la dernière proposition de loi de son mandat visant à définir la réglementation des différentes étapes de l'implantation cochléaire (IC), une procédure visant à placer – par voie de chirurgie – un appareil auditif évolué au niveau de la cochlée. Cet appareil est conçu pour les personnes qui présentent une surdité sévère et profonde. Les interventions chirurgicales pour placer l'implant cochléaire sont effectuées dans la plupart des cas sans préparation psychologique de l'enfant et de sa famille, et sans collaboration avec l'équipe multidisciplinaire (psychologue, orthophoniste, orthopédagogue) supposée préparer et suivre l'enfant après l'opération.

Cette proposition de loi, élaborée en coopération avec le Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS), est d'autant plus importante qu'actuellement les interventions chirurgicales en question sont effectuées de manière « chaotique », sans respect des recommandations internationales de l'IC (BIAP) qui montrent la nécessité d'un travail multidisciplinaire, tant au niveau de la décision de l'implantation qu'au niveau de la préparation de l'enfant et de son suivi.

Viviane Matar Touma, psychologue clinicienne, professeure à l'USJ et présidente du BLRS, explique que « la décision de l'implantation cochléaire est prise suite à trois bilans auxquels l'enfant est soumis : médical, orthophonique, psychologique. Si le bilan médical est favorable à l'implantation cochléaire, les deux autres bilans seront effectués ».
Mme Touma souligne dans ce cadre que « si l'enfant présente certains troubles du comportement, comme une hyperactivité, ou s'il a une prédisposition à des maladies mentales prépsychotiques, le bilan psychologique permettra d'évaluer sa situation et de préciser la nature et la durée de la prise en charge ». « Dans ce cas, l'opération sera retardée ou annulée, indique Mme Touma. Si cette mesure n'est pas prise en compte et si l'enfant subit l'opération sans préparation et suivi, il faudra s'attendre à des répercussions négatives sur le plan comportemental ou sur le plan mental. »

En effet, l'implant cochléaire est composé de deux parties : extérieure (contour d'oreille) et intérieure, dans la cochlée. Le coût de l'implant varie entre 17 000 et 20 000 dollars. « On prépare l'enfant pour qu'il comprenne la responsabilité qu'il doit assumer vis-à-vis du dispositif, ainsi que la durée de vie de celui-ci (11 à 15 ans) et ses limites, souligne

10 ans BLRS

Mme Touma. L'enfant doit être conscient du fait qu'il sera toujours un sourd implanté, puisque, durant ses journées, il passera par des périodes où il sera plongé de nouveau dans le silence, comme lorsqu'il doit prendre son bain ou lors d'une baignade à la plage ou dans la piscine, ou encore si l'appareil est en panne. Une collaboration avec l'établissement scolaire ou l'institution spécialisée qui prend en charge l'enfant est nécessaire. »

Le suivi orthophonique est tout aussi important parce qu'il permet à l'enfant d'améliorer la parole. Souvent, la préparation à l'IC nécessite deux à trois mois de travail. Il est primordial de faire un suivi orthophonique dans une étape postopératoire et sur plusieurs années.

Actuellement, un grand nombre d'enfants sont implantés sans toute cette démarche. Compte tenu de l'importance de la préparation de l'enfant ainsi que de la collaboration multidisciplinaire, M. Keyrouz a jugé important de présenter cette proposition de loi qui réglemente les différentes étapes par lesquelles doit passer l'implantation cochléaire qui doit être effectuée dans des centres spécialisés, autorisés par le ministère de la Santé, tenus de suivre toutes les étapes pré et postopératoires de cette procédure, « dans le but de protéger l'enfant et sa famille », précise le parlementaire sortant dans le document. Conformément à cette proposition de loi, une commission nationale chargée du contrôle des différentes étapes de l'implantation cochléaire sera formée.

Plans BLRS

إشارات لاكتشاف مشكلة السمع عند الولد... كيف يتخذ قرار زرع قوقعة؟

روزيت فاضل

٤ أيار ٢٠١٨

كل حالة ولد أصم تحتاج الى تقويم يبدأ بفحوصات ضرورية يبنى على نتائجها القرار المناسب لعملية زراعة القوقعة او العزوف عنها. هذا ما ذكرته لنا رئيسة المكتب اللبناني للبحوث العلمية في الصمم الدكتورة فيفيان توما .

وأوضحت أن هذا القرار "يرتكز على مرحلة تأهيلية تستمر على مدى شهرين للطفل المعني بزراعة القوقعة نفسياً، لغوياً وطبياً". مشيرة الى ان "أهله سيتابعون ايضاً هذه المرحلة ليساهموا في اتخاذ القرار المناسب". وأملت توما أن "يعي المقربون من الطفل أن السماعة في حال توافقت شروط زرعها ستحسن سمع الطفل، ولن تصحح الصمم لديه او تلغيه ."

الصمم...

رداً على سؤال عن الاشارات المنبهة اليومية لاكتشاف مشكلة السمع عند الولد، ذكّرت توما بما نشرته في احد كتيبات المكتب وفيه اشارات منبهة يجب رصدها منذ عمر مبكر، أي منذ الاشهر الأولى من حياته وأبرزها: لا يستيقظ من النوم عند سماع صوت المكنسة الكهربائية، لا يلتفت إلى رنين الهاتف، يتفاعل مع الاصوات القوية، وليس مع الأصوات الرفيعة ، يحتاج إلى دعم الكلمة بحركة ليفهم بشكل صحيح، لا يجيب عند مناداته من غرفة مجاورة، لا يفهم الا عندما نكلمه عن قرب، يرفع صوت جهاز التلفزيون ليسمع بشكل افضل، و يكاغي في الأشهر الستة الأولى من حياته ثم تخف المكاغاة وتختفي عند عدم التجاوب ."

ولكن ما هو نوع الصمم الذي يمكن ان يُرشّح لزراعة القوقعة في حال كشفت الفحوصات الطبية ان حالته مؤهلة لذلك؟ قالت: "يجوز ان نزرع القوقعة لمن يعاني الصمم العميق او الصمم الشديد". مشيرة الى ان "هذه العملية لا تلائم من يشكو من الصمم المتوسط ."

التعاطي بوضوح وشفافية !

آلة للسمع .(الانترنيت)

أملت توما ان يتعاطى الجميع مع هذا "الاستحقاق"، الذي سيواجهه الطفل وذووه بلغة واحدة. ومن المهم جداً تفادي القرارات السريعة من طبيب واحد، لأن هذا قد يفشل اي خطوة باتجاه تحسين مستوى الصمم لدى الطفل". وتوقفت عند بعض الحالات المرضية، التي تمنع هذه الزراعة، منها انفصام الشخصية وحالات اخرى من الفصام او حتى عند طفل يعاني من اضطرابات فرط الحركة وسواها. وعلينا حماية الطفل واللجوء الى اي تدريب او علاج طبي يمكن من خلاله معالجة اي تصرفات عشوائية يمكن السيطرة عليها قبل موعد العملية. اذا لم ننجح بذلك، يجب العزوف عن العملية ."

السمع ... (الانترنيت)

وعن المراحل التحضيرية لزراعة القوقعة قالت: "لا يمكن اللجوء الى اي قرار قبل تشخيص واضح ودقيق بواسطة فحوصات من فريق عمل طبي، لغوي ونفسي، لنصل الى خلاصة تقويمية تحسم علمياً قرار عملية زراعة القوقعة. والمعلومات المعطاة من الفريق التربوي، قد تساهم في اتخاذ القرار المناسب". لافتة الى ان "الفحص الطبي يقوم به طبيب متخصص بفحص الأذن والانف والحنجرة، ويشمل التصوير الشعاعي والمغناطيسي، واكتشاف تشوهات او تكلس في القوقعة، ويتم بمتابعة لغوية يكتشف فيها اهتمام الطفل بالتواصل الشفهي وصولاً الى المنحى النفسي. إضافة إلى التشخيص العاطفي والذهني، والتأكد من عدم اضطرابات في النمو والشخصية". وشددت على أنه "من المهم جداً متابعة اولياء هذا الطفل للتعرف إلى المرحلة التحضيرية لهذا القرار وما بعدها ."

10ans BLRS

ولاشك ، وفقاً لتوما، ان "الطفل وبيئته الحاضنة يحتاجان الى التأقلم مع القوقعة، والتي تغطي وزارة الصحة العامة تكاليف العملية الجراحية، والتعامل مع القوقعة يحتاج الى متابعة وتوجيه، فهي مثلاً سماعة لن تبقى احياناً مع الطفل اثناء رحلة مدرسية على التزلج مثلاً، او هي ايضاً آلة للسمع لا تستمر مدى الحياة وتحتاج الى معاينة من الطفل مع الاصرار على متابعته بعد العملية مع متخصص لغوي ونفسي وطبي بمؤازرة اهله للتأقلم مع واقع القوقعة، مع الاشارة الى ان العمر الزمني للآلة هو من ١٠ الى ١٤ عاماً ."

تنظيم مراحل زراعة قوقعة الأذن في البرلمان

دأب المكتب اللبناني للبحوث العلمية في الصمم على متابعة حقوق الطفل من خلال جهد قام به النائب عن كتلة القوات اللبنانية ايلي كيروز باقتراح قانون يتعلق بتنظيم مراحل زراعة قوقعة الاذن بالتنسيق مع المكتب المذكور والتعاون معه. وقد تقدم كيروز الى الامانة العامة لمجلس النواب باقتراح القانون الذي يرمي الى تنظيم مراحل زراعة قوقعة الاذن .

الاشارات ... لغة تحكي (الانترنيت)

وقد لحظت توما في اقتراح القانون المادة الخامسة التي تتضمن "ضرورة انشاء هيئة وطنية لتنظيم زراعة قوقعة الاذن، وهي سلطة ادارية مستقلة تتمتع بالاستقلال المالي والاداري وتتألف من المدير العام لوزارة الصحة، او من ينتدبه هذا الاخير من ملاك الوزارة من بين الاطباء المتخصصين بزراعة القوقعة – رئيساً، ومن ثلاثة اطباء متخصصين بزراعة القوقعة من ثلاث جامعات مختلفة قاموا بعملية الزراعة المذكورة، ومن متخصص تجهيز سمعي ، ومعالج نفسي، ومعالج لغوي، ومتخصص تربية لغوية وممثل عن كل من المكتب اللبناني للبحوث العلمية في الصمم، والمدارس المتخصصة في الصم ومراكز الزراعة وعن اولياء الاهل في المدارس الخاصة للصم ."

التفتيش الدوري والمحاسبة

زراعة القوقعة لها شروطها. (الانترنيت)

واشارت الى ان المادة السادسة من اقتراح القانون شددت على إجراء التفتيش الدوري على المراكز المتخصصة بزراعة القوقعة واعداد التقارير بشأن المخالفات وارسال الانذارات الى المخالفين ومتابعة شكاوى المتضررين من المخالفات المرتكبة ذات الصلة بهذا القانون. ولفتت الى محظورات منها "فتح مراكز متخصصة لزراعة القوقعة او ممارسة هذه المراكز لنشاطها من دون الحصول على الترخيص اللازم من وزارة الصحة العامة، واستيراد الآلات والمعدات والتجهيزات والمستلزمات والادوات والمواد وقطع الغيار اللازمة لزراعة القوقعة ومتابعة العلاج المنصوص عنه في المادة السادسة... وعدم التقيد بمراحل التشخيص واجراء العملية او متابعة العلاج وشروطها .."

نحن على ابواب استحقاق نيابي، فهل يشرّع المجلس الجديد هذا القانون بعد تعديله؟

(المصدر: "النهار)

10ansBLRS

L'Orient LE JOUR

HANDICAP : LA RICHESSE D'UNE DIFFERENCE

POINT DE VUE

Handicap : la richesse d'une différence

par Viviane MATAR TOUMA

Psychologue clinicienne, présidente du Bureau libanais pour la recherche en surdité et enseignante à l'Université Saint-Joseph.

Régulariser ce qui est en marge des normes établies relève de la responsabilité de l'État, qui se charge d'appliquer des lois et de protéger les intérêts de la population. Mais lorsque la loi s'applique de manière aveugle, en plaçant, sans distinction, tout le monde dans le même panier, nous ne pouvons alors nous empêcher de nous demander « où va le monde ? ».

Le grand problème dans ce cas de figure est l'absence de recours, ou presque, mais surtout le manque de communication. Il arrive souvent que certaines décisions soient prises par anticipation sans une réelle étude du terrain, ou encore sans consulter au préalable les personnes compétentes habilitées à fournir les informations requises, ce qui suscite inéluctablement des réactions négatives et des mouvements de protestation.

Projet lourd de conséquences

Tel a par exemple été le cas ces deux derniers jours avec la mobilisation des personnes portant un handicap (mental, sensoriel, moteur ou social) pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur un problème lourd de conséquence : le projet de baisse du financement étatique accordé aux associations leur venant en aide, dans le cadre des mesures de rigueur budgétaire prévues par le gouvernement. Diminuer ces aides gouvernementales reviendrait à limiter la mission de ces établissements à moyen et long terme, et par conséquent à accélérer le processus de fermeture des institutions en question. Cela aurait pour conséquence inéluctable d'empêcher des centaines de jeunes et d'enfants d'avoir accès à l'enseignement ou la prise en charge multidisciplinaire et psychosociale.

soires moteurs…), mais aussi à leurs besoins quotidiens (en internat comme en externat) – vu que dans leur majorité elles viennent de milieux socialement défavorisés avec des ressources très limitées. Le nombre d'élèves pris en charge varie entre 100 et 400 par établissement spécialisé, suivant les cas. L'existence et la continuité de ces associations qui encadrent la personne portant un handicap dépendent de la générosité ponctuelle de bienfaiteurs particuliers, mais surtout du financement du ministère des Affaires sociales.

Il est important de mentionner dans ce cadre la démarche entreprise par le ministère de l'Éducation qui vise à assurer l'inclusion scolaire dans les écoles publiques libanaises des élèves portant un handicap (léger et moyen) et ceux présentant des troubles d'apprentissage. Cette démarche va permettre à un nombre non négligeable de ces jeunes de fréquenter les mêmes établissements que les tout-venants et de partager les classes, les activités et l'enseignement régulier, ce dernier étant alors partiellement adapté.

Viviane MATAR TOUMA | OLJ
03/03/2018

Régulariser ce qui est en marge des normes établies relève de la responsabilité de l'État, qui se charge d'appliquer des lois et de protéger les intérêts de la population. Mais lorsque la loi s'applique de manière aveugle, en plaçant, sans distinction, tout le monde dans le même panier, nous ne pouvons alors nous empêcher de nous demander « où va le monde ? ».

Le grand problème dans ce cas de figure est l'absence de recours, ou presque, mais surtout le manque de communication. Il arrive souvent que certaines décisions soient prises par anticipation sans une réelle étude du terrain, ou encore sans consulter au préalable les personnes compétentes habilitées à fournir les informations requises, ce qui suscite inéluctablement des réactions négatives et des mouvements de protestation.

Projet lourd de conséquences

Tel a par exemple été le cas ces deux derniers jours avec la mobilisation des personnes portant un handicap (mental, sensoriel, moteur ou social) pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur un problème lourd de conséquence : le projet de baisse du financement étatique accordé aux associations leur venant en aide, dans le cadre des mesures de rigueur budgétaire prévues par le gouvernement. Diminuer ces aides gouvernementales reviendrait à limiter la mission de ces établissements à moyen et long terme, et par conséquent à accélérer le processus de fermeture des institutions en question. Cela aurait pour conséquence inéluctable d'empêcher des centaines de jeunes et d'enfants d'avoir accès à l'enseignement ou la prise en charge multidisciplinaire et psychosociale.
Être « différent » est une des conditions de l'existence humaine et n'a pas toujours une connotation négative. « Il y a de tout pour faire un monde », un dicton qui sous-entend que le monde n'existera et ne s'enrichira que par la diversité de ses habitants, d'où l'importance de la « différence ».
Une personne portant un handicap est certes différente, mais il n'en demeure pas moins qu'elle a le droit à l'instruction, la libre expression, ainsi qu'à l'inclusion sociale et professionnelle. Les associations et institutions spécialisées ont toujours accueilli ces personnes, soit dans le cadre d'un enseignement axé sur le programme libanais avec quelques ajustements, soit dans le cadre d'un programme de prise en charge multidisciplinaire, adapté à la nature et au degré d'intensité de leur handicap.
La mission de ces associations et institutions (au nombre de 103, réparties dans toutes les

10 ans BLRS

régions du pays) est des plus difficiles puisqu'elles doivent subvenir non seulement aux besoins scolaires des personnes portant un handicap (équipement, matériel, aides auditives, accessoires moteurs…), mais aussi à leurs besoins quotidiens (en internat comme en externat) – vu que dans leur majorité elles viennent de milieux socialement défavorisés avec des ressources très limitées. Le nombre d'élèves pris en charge varie entre 100 et 400 par établissement spécialisé, suivant les cas. L'existence et la continuité de ces associations qui encadrent la personne portant un handicap dépendent de la générosité ponctuelle de bienfaiteurs particuliers, mais surtout du financement du ministère des Affaires sociales.

Il est important de mentionner dans ce cadre la démarche entreprise par le ministère de l'Éducation qui vise à assurer l'inclusion scolaire dans les écoles publiques libanaises des élèves portant un handicap (léger et moyen) et ceux présentant des troubles d'apprentissage. Cette démarche va permettre à un nombre non négligeable de ces jeunes de fréquenter les mêmes établissements que les tout-venants et de partager les classes, les activités et l'enseignement régulier, ce dernier étant alors partiellement adapté.

Les défis de l'inclusion scolaire

Pourquoi cette inclusion englobe-t-elle un nombre limité d'élèves portant un handicap et non pas la totalité ? Parce que le terrain libanais n'est pas encore prêt à l'inclusion totale de tous les handicaps, les plus sévères et les plus profonds. Le coût d'un tel projet est assez élevé et nécessite des préparations de longues durées et par étapes. Il s'agit en effet : de restructurer et d'équiper les établissements (accès aux handicaps moteurs, systèmes de communication pour handicap sensoriel…) ; de prévoir des enseignements avec support et des enseignants spécialisés (braille pour les malvoyants, langue des signes ou codage pour les personnes sourdes); d'embaucher des professionnels du paramédical (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, etc.) pour un suivi visant une meilleure intégration scolaire ; d'assurer des formations aux enseignants des écoles régulières pour les aider à mieux gérer la diversité ; de prévoir des campagnes d'information et de préparation à l'accueil des personnes portant un handicap, destinées aux élèves tout-venant et à leurs familles.

Une étroite collaboration entre le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Éducation est, certes, recommandée, mais les deux volets « régulier » et « spécialisé » existeront toujours. L'inclusion est bénéfique sur le plan psychosocial, mais elle ne pourra pas assurer aux personnes portant un handicap sévère et profond l'enseignement requis. De tels élèves ont besoin d'une prise en charge adaptée à la sévérité de leur handicap, chose qui ne pourrait être assurée dans les écoles régulières, en dehors des conditions précitées, du moins dans un futur proche.

Une personne à mobilité réduite travaillant dans un « call center » en 2013. Photo Marisol Rifaï

10 ans BLRS

Initiative du BLRS pour favoriser la communication…
Une réunion de concertation avec les directeurs et responsables de neuf associations pour sourds
Janvier 2018

Kanaan se penche sur la situation et les besoins des ONG s'occupant des enfants sourds

L'Ori
LE JO

Le député Ibrahim Kanaan entouré des directeurs et responsables des associations s'occupant des enfants sourds au terme de leur réunion au siège du BLRS.

F. C. | OLJ
09/02/2018

À l'initiative du Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS), le député Ibrahim Kanaan, président de la commission parlementaire des Finances et du Budget, a tenu au siège du BLRS, à Antélias, une réunion de concertation avec les directeurs et responsables de neuf associations qui encadrent et assurent l'éducation des enfants sourds. La réunion avait pour but d'effectuer un échange au sujet de la situation de ces ONG, des difficultés auxquelles elles sont confrontées et de leurs besoins, notamment au niveau du soutien étatique nécessaire. Étaient présents les directeurs des associations suivantes : l'Institut père Roberts (Sehayleh) ; l'institution el-Hadi (el-Mabarrat, banlieue sud) ; l'IRAP (Aïn Aaar) ; Friends in Need (Tripoli) ; l'institution al-Bayane (Aramoun) ; l'École libanaise pour sourds et aveugles (Hadeth) ; l'institution al-Mona (Tripoli) ; l'association Riaayat el-Yatim (Saïda) ; l'institution Père Andwikh (Baabda).

Au début de la réunion, la présidente du BLRS, Mme Viviane Matar Touma, a présenté un exposé des objectifs et de l'action du BLRS, association scientifique qui rassemble les principales institutions et ONG s'occupant et encadrant la personne sourde, notamment les enfants. Mme Touma a mis l'accent sur l'importance de l'action de ces associations au niveau de l'éducation des enfants sourds, indépendamment des projets d'inclusion dans les écoles régulières.

M. Kanaan a ensuite discuté avec les responsables présents des problèmes auxquels ils sont confrontés, plus particulièrement en ce qui concerne l'accès des jeunes sourds, et des handicapés en

général, au marché de l'emploi, en dépit de l'approbation d'une loi qui impose aux entreprises d'embaucher des handicapés. Le financement assuré par le ministère des Affaires sociales aux ONG en question a, d'autre part, été évoqué, les directeurs des associations soulignant que ce financement étatique ne couvre que le tiers des frais qu'entraîne la prise en charge des enfants sourds. Le montant de ces frais est d'autant plus élevé que l'action des institutions ne se limite pas à l'aide sociale, mais elle englobe la formation scolaire de le handicapé, du cycle primaire jusqu'aux classes secondaires, ce qui nécessite l'embauche d'enseignants pour chaque matière du cycle scolaire.

Le député Kanaan a ensuite pris la parole pour préciser que l'objectif qu'il poursuit en sa qualité de président de la commission des Finances et du Budget est de mettre un terme à la dilapidation des fonds publics à grande échelle qui se manifeste, entre autres, par l'octroi d'une aide étatique à des associations fictives, lesquelles servent le plus souvent de paravents pour des financements politiques. M. Kanaan a souligné que son but est d'abolir cette dilapidation de fonds afin que les montants ainsi dégagés puissent être versés aux associations qui œuvrent réellement à assurer l'encadrement nécessaire aux enfants sourds. Le député a invité sur ce plan les ONG présentes à la réunion à lui transmettre, par le biais de la présidente du BLRS, leurs budgets respectifs ainsi que le rapport d'un audit sur la situation de leur association afin qu'il puisse plaider leur cause lors des discussions sur le budget au Parlement. « Pour que je puisse obtenir vos droits et assurer vos besoins, aidez-moi en me transmettant votre budget et votre audit », a notamment souligné M. Kanaan.

Réunion des directeurs des associations au BLRS

« Ecoute et disponibilité… une preuve d'amour »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2017 **(Slogan 2017)**

حوار مع الشباب ذوي الاعاقة السمعية – الاصغاء الى مطالبهم في مجال الدراسة الجامعية ومستقبلهم العملي

٢٠١٧/٠٣/١٥

هدف اللقاء مع الشباب والشابات الصّم المتواجدين حالياً في المجال العملي, تحضير وتوزيع كُتيّب توجيهي يحتوي على الاختصاصات والمهن التي تتناسب مع واقعهم وقدراتهم كأشخاص ذوي اعاقة سمعية.

هذا اللقاء أعطى المجال الى الاشخاص المعنيين التكلّم عن الصعوبات التي واجهتهم طوال فترة الدراسة في الجامعة أو في المعهد المهني وفي مجال العمل. المشاركين هم طلاب قدامى من المؤسسات التالية : الاب روبرتس للاحداث الصم – الايراب – الهادي – مع حضور الاعضاء من المؤسسات المذكورة.

شهادة هؤلاء كانت مهمة لانها عكست واقع لا يستطيع أن يراه الا الشخص الاصم.

نشاطات بمناسبة اسبوع الاصم في لبنان والعالم العربي

٢٠١٧

لقاء وحوار مع الشباب الصم-

١٤ اذار ٢٠١٧

لقاء اعلامي وتوجيهي لاهل ذوي الاعاقة السمعية

–

٤ أيار ٢٠١٧

إصدار كُتيّب توجيهي خاص بالاطار الجامعي والمهني

BUREAU LIBANAIS POUR LA RECHERCHE EN SURDITE

المكتب اللبناني للابحاث العلمية في الصمم

L'Orient LE JOUR

Accompagner les enfants sourds dans leur cheminement vers l'audition

Semaine de la surdité

Avant d'installer un implant cochléaire à un malentendant, le seul bilan médical n'est pas suffisant ; une évaluation et une préparation par une équipe multidisciplinaire s'imposent. Bilan d'un séminaire du Bureau libanais pour la recherche en surdité.

Suzanne BAAKLINI | OLJ
19/05/2017

BLRS DANS LA PRESSE

Quand Faten Ghandoura, une jeune maman, a découvert que son cadet Jawad était malentendant, elle a subi le choc de plein fouet. « On m'a parlé de l'opération pour un implant cochléaire, raconte-t-elle. Je n'avais aucune information à ce sujet, je n'ai bénéficié d'aucun conseil et je me demandais si c'était la bonne décision. » Finalement, Jawad, qui a aujourd'hui cinq ans, a subi cette opération étant bébé. « Il est capable de parler maintenant, mais après l'intervention, il lui a fallu un an pour commencer à le faire, souligne-t-elle. Bien que ce soit normal pour son père et moi, à cette époque, c'était l'enfer avant la délivrance. »

Pour que les parents d'enfants sourds ne subissent pas le même calvaire, le Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS) a consacré l'un de ses événements majeurs de la Semaine internationale de la surdité à un séminaire destiné aux parents, afin de leur expliquer toutes les implications de l'installation à leurs enfants d'un implant cochléaire (prothèse auditive évoluée, qui nécessite une chirurgie, visant à procurer un certain niveau d'audition à des personnes souffrant de surdité profonde ou sévère). Le séminaire était placé sous le patronage du ministre de la Santé Ghassan Hasbani.

Selon les spécialistes du BLRS, en prévision d'un implant cochléaire, le bilan médical ne suffit pas. Il convient également de faire un bilan psychologique et orthophonique, d'initier en amont une préparation adéquate des parents et de l'enfant et d'assurer un suivi avant et après cette intervention qui change la vie du patient sourd. Cette approche est actuellement prise en compte par le ministère de la Santé, comme l'a assuré

à L'OLJ le Dr Joseph Hélou, directeur des soins médicaux au ministère, qui représentait M. Hasbani à l'événement. « Le suivi est primordial, dit-il. Or nous avons relevé beaucoup de négligence à ce propos de la part des parents, sachant que nous déboursons en moyenne 43 millions de livres libanaises par opération.»

Ce constat a poussé le ministère, selon le Dr Hélou, à suspendre durant cinq mois le financement de pareilles interventions chirurgicales, dont il est le seul à couvrir les frais. « Nous exigeons désormais que les parents, le médecin et l'hôpital signent un engagement sur cent sessions de suivi, ajoute-t-il. Et pour nous assurer que la procédure est bien respectée, nous séparons le financement de ces séances de l'opération proprement dite. C'est à cette condition seulement que nous avons repris notre financement. »

« Un enfant doit être préparé à entendre »
Les interventions de Viviane Matar Touma, psychologue clinicienne, professeure et présidente du BLRS, et de Rebecca Bou Raad Bou Hanna, orthophoniste, étaient focalisées sur l'importance de l'accompagnement avant et après l'opération, ainsi que sur le triple bilan nécessaire sur ce plan : médical, psychologique et orthophonique. Mme Touma insiste sur « le rôle primordial des parents ». Même si les implants deviennent de plus en plus sophistiqués – comme l'a expliqué aux parents le Dr Élie el-Eter, chirurgien ORL (Hôtel-Dieu de France) –, ils restent « des machines dont l'efficacité peut être freinée par une fatigue psychologique », souligne Mme Touma. En d'autres termes, précise-t-elle, si les parents et les enfants n'en connaissent pas l'importance et les répercussions, cette opération ne donnera pas les résultats escomptés. En somme, le cas suppose l'engagement d'une équipe pluridisciplinaire à leurs côtés.
« Pour un enfant qui n'a jamais entendu un son, il doit être préparé à l'audition, souligne Mme Touma. De même, il lui faut garder à l'esprit qu'il est un enfant malentendant doté d'un appareil sophistiqué, et rester préparé à l'éventualité de l'enlever pour telle ou telle raison, et de retrouver, même momentanément, le silence. » Ces efforts permettent à l'enfant de garder sa sérénité et sont favorables au développement de son potentiel, une notion sur laquelle la spécialiste a beaucoup insisté.

Dans ce cadre, Mme Bou Hanna a détaillé les étapes que doivent traverser parents et enfants, sachant que l'orthophoniste intervient avant et après l'opération. Outre le diagnostic effectué à la base, les spécialistes expliquent en effet aux parents les détails de ce qui va se passer au niveau de l'implant, de son utilisation, jusqu'à quel point l'enfant va en profiter suivant le cas... L'enfant aussi doit être préparé : l'orthophoniste, en collaboration avec les parents, doit lui expliquer, par le biais de dessins notamment, ce qui va se passer, ce qu'est l'implant qu'on va lui installer dans la tête... Mme Bou Hanna insiste sur la nécessité d'un suivi sérieux pour que l'enfant apprenne à distinguer les sons, à les identifier...
Toutefois, les deux spécialistes notent l'importance de maintenir la connaissance de la langue des signes, qui garde le jeune malentendant en contact avec un milieu familier.

Dans BLRS

Journée d'information aux parents d'enfants sourds

Lieu : théâtre Odéon – Jal El Dib
Date : Mai 2017

Les intervenants lors du séminaire du BLRS, de haut en bas et de gauche à droite : Dr Joseph Hélou, Viviane Matar Touma, sœur Patrice Moussallem, Abir Habib, Dr Élie el-Eter et Rebecca Bou Raad Bou Hanna

Reste l'aspect pédagogique. Sœur Patrice l'Institut Père Moussallem, présidente et directrice de Roberts, a soulevé la nécessité de prendre en considération l'intérêt de l'enfant, les impératifs de son insertion dans la société et le développement de son potentiel, dans toute décision de le placer dans une école « normale » ou de le garder dans une institution spécialisée. Rappelant que ces institutions spécialisées sont devenues des centres d'éducation reconnus, sœur Patrice a souligné que cette décision, qui intervient après l'implant, doit être prise par toute une équipe.

Enfin, Abir Habib, directrice de l'école spécialisée al-Rajaa relevant de l'association al-Hadi, a exposé les problèmes que pourrait causer l'insertion d'un enfant sourd dans une école normale ainsi que les solutions permettant d'exploiter au maximum le potentiel de l'enfant malentendant.
Ce qui a été présenté à la conférence du BLRS est, sans nul doute, une vision complète et moderne de ce que devrait être la prise en charge d'un enfant dont l'implant cochléaire s'apprête à changer la vie. Ce qui fait dire à Faten Ghandoura, un tantinet nostalgique : « Nous n'avons eu droit à rien de tout cela. Ce que j'ai entendu aujourd'hui, j'avais l'impression que cela concernait un autre pays. » Or le séminaire du BLRS a montré que cela n'est pas une fatalité.

BROCHURE « *INFORMATIONS* » TOUT PUBLIC

« Ensemble, pour un avenir meilleur »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2016 **(Slogan 2016)**

FOM : FORUM ORIENTATION ET METIER

Avec la participation des institutions spécialisées surdité

La Marina – Dbayeh
Mai 2016

Des talents et des métiers

L'Orient LE JOUR

Leila el-SOLH parraine la journée d'orientation du BLRS pour les enfants sourds

FOM : FORUM ORIENTATION ET METIER

Leila el-Solh et Viviane Matar Touma, au centre, entourées des jeunes malentendants venus participer au Forum des spécialisations et métiers organisé par le BLRS.
(Photo fournie par la Fondation al-Walid ben Talal)

Associations, OLJ
06/05/2016

La vice-présidente de la Fondation al-Walid ben Talal, l'ancienne ministre Leila Solh Hamadé, a parrainé récemment le Forum des spécialisations et des métiers, organisé à l'intention de jeunes malentendants par le Bureau libanais de recherche sur la surdité (BLRS), à l'occasion de la Semaine arabe de la surdité. Un événement qui se tient pour la seconde année consécutive, en présence de professionnels, de malentendants adultes qui partagent leurs expériences, d'universitaires...

Dans son mot, Viviane Matar Touma, présidente du BLRS, psychologue clinicienne et professeure à l'Université Saint-Joseph, a insisté sur la liberté intellectuelle, le droit au travail, l'indépendance et la confiance en soi, que ces jeunes sourds doivent acquérir auprès de leurs proches.

Mme Touma a également évoqué l'unification de la langue des signes, une nécessité à un niveau national. La présidente du BLRS a en outre souligné que le plus important « reste le respect de la différence ».

Pour sa part, Mme Solh a salué l'initiative du BLRS qui abolit les distances et unifie les visions autour des nouveaux concepts pédagogiques et académiques. Elle a déploré qu'au Liban « la justice sociale soit en recul, la Sécurité sociale lacunaire, l'intégration scolaire absente et le droit à l'emploi, dans les secteurs public et privé, inexistant ». Abondant dans le même sens que Mme Touma, la vice-présidente de la Fondation al-Walid ben Talal a elle aussi appelé à l'élaboration d'une langue des signes unifiée, qui sortirait ces jeunes de l'isolement dont ils pourraient souffrir.

10ans BLRS

الصلح رعت النشاط التوجيهي الثاني للمكتب اللبناني للأبحاث العلميّة في الصمّ

الدّيار

5 أيار ٢٠١٦

برعاية نائب رئيس مؤسسة الوليد للانسانية الوزيرة ليلى الصلح حماده اقام المكتب اللبناني للابحاث العلمية في الصم والذي ترأسه الدكتورة فيفيان توما النشاط التوجيهي الثاني تحت عنوان «اختصاصات ومهن خاصة بذوي الاعاقة السمعية «وذلك بمناسبة اسبوع الاصم في لبنان والعالم العربي في نادي لا مارينا – ضبيه، بحضور حشد من الاخصائيين في مجال الصم وعدد من اطفال المؤسسات المتخصصة بالاعاقة السمعية من كافة المناطق اللبنانية.

استهل اللقاء بالنشيد الوطني من الاطفال الصمّ بلغتهم بعدها كانت كلمة لتوما شكرت فيها مؤسسة الوليد بن طلال والصلح التي بدورها القت كلمة قالت فيها» :ان الديموقراطية عندنا ملزمة بجعل الحقوق الاجتماعية مثل الحقوق السياسية وهذا ما اقرته الاسرة الدولية في شرعة حقوق الانسان بعد الحرب العالمية الثانية، واشارت الى انه في لبنان غابت المثالثة وتراجعت فيه العدالة الاجتماعية، ضمان صحي مبتور، دمج تربوي معدوم، وحق التوظيف في القطاعين الخاص والعام غير موجود باختصار لا تنفيذ للاتفاقية الدولية لهذه الحقوق في ظل غياب المؤسسات الحكومية عمداً او قسراً. واعتبرت ان توحيد اللغة مهمة جداً اقله اذا لم تكن دوليا فلنطلبها لبنانياً لان الاولاد في هذه الحالة لا يشعرون بغربة وهذا شيء مهم كثيراً بين المدارس ان يكونوا موحدي اللغة ليبقوا على اتصال فيما بينهم عندما يتخرجون، من الصعب على كل مدرسة ان تعلم لغة مختلفة عن الاخرى واتأمل ان تصلوا الى حل ما يساعدهم، وقالت :حرّم علينا الخيار فبتنا نشعل سراً ونعيش فساداً ونعيش حزناً.

في الختام، تسلمت الصلح درعا تقديرية وتم قطع قالب الحلوى ثم جالت على الاطفال والتقطت الصور التذكارية معهم.

10ansBLRS

« Le droit à l'éducation »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2015 **(Slogan 2015)**

FOM : FORUM ORIENTATION ET METIER

Entre malentendants adultes et adolescents sourds, un dialogue pour l'avenir

Les participants à la journée FOM au grand complet

L'Orient LE JOUR

ÉDUCATION

Le Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS) a organisé une rencontre pour l'orientation professionnelle des jeunes sourds, sur base de l'expérience que leur ont exposée des malentendants adultes.

Suzanne BAAKLINI | OLJ

23/04/2015

Pascale est en classe de seconde, elle rêve d'être actrice. Ses camarades du même âge, scolarisées dans trois écoles différentes et assises autour d'une même table ronde, veulent se lancer dans le graphic design, le génie civil, la décoration, ou n'ont tout simplement pas trouvé leur voie.

Ces jeunes, qui participaient à une rencontre d'orientation professionnelle, ont la tête pleine de rêves, mais d'appréhensions aussi : leur surdité leur rend le milieu universitaire et la vie professionnelle moins accessibles qu'aux autres jeunes de leur âge. Les universités et le marché du travail seront-ils adaptés à leurs besoins ? « Nous sommes conscientes des lacunes à ce niveau », nous dit l'une des élèves. « Personne ne tient compte de nos besoins », lance une autre.

Pour répondre à ces multiples interrogations, une initiative du Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS) visait hier à réunir ces jeunes, scolarisés dans huit institutions différentes, afin de les confronter à l'expérience de leurs aînés, malentendants eux aussi, chargés de leur exposer leurs succès comme les écueils qu'ils ont rencontrés en chemin. Un styliste, des enseignants dans des institutions pour malentendants, des étudiants en hôtellerie et autres domaines, des diplômés en attente de trouver un travail... s'étaient déplacés pour répondre aux questions des jeunes et les encourager à suivre leur voie, tout en n'occultant pas certaines amères réalités.

(Pour mémoire : Rencontre et échanges entre des sourds jeunes et adultes à l'initiative du BLRS)

Jalal Abbas fait partie de ces adultes qui luttent dans le milieu professionnel. « Les jeunes me demandent ce que je fais pour trouver du travail, dit-il. J'ai réussi à décrocher un diplôme d'une université libanaise, mais je suis à la recherche d'un emploi depuis septembre 2014. Je suis actuellement en pourparlers avec une compagnie française installée au Liban, je crois qu'il sera plus facile de convaincre des étrangers de me donner ma chance. Les préjugés restent nombreux dans la société libanaise. »

Mohammad a étudié le graphic design dans une école technique et espère s'inscrire à l'université à l'avenir. Pour le moment, il enseigne les travaux manuels à des enfants sourds dans une institution spécialisée depuis un an, et tient une boutique d'accessoires dans son village l'après-midi. « Les jeunes me confient qu'ils ont peur de se lancer dans le monde du travail, dit-il. Je veux les pousser à vaincre cette peur, les convaincre du fait que leur surdité ne les empêche en aucun cas d'être productifs. »

10ans BLRS

ou de telle spécialisation. L'apport d'un aîné peut les aider à mieux appréhender les choix qu'ils doivent faire.

Caroline Haykal a 52 ans aujourd'hui. À l'époque de sa scolarisation, l'accès aux universités était totalement fermé aux malentendants. Elle a longtemps travaillé dans l'institution spécialisée où elle était scolarisée avant de se faire embaucher comme pâtissière dans une grande entreprise qu'elle finit par quitter en raison, dit-elle, du désordre qui y règne et du salaire insuffisant. Cela ne l'empêche pas d'être pétillante et optimiste. « J'espère ouvrir très bientôt ma propre affaire », affirme-t-elle.

La désillusion est le lot de Hussein Dawi, informaticien de formation. « J'ai travaillé à Londres durant huit ans, dit-il. Depuis que je suis rentré, il y a six mois, je ne trouve pas de travail. En Europe, on traite les malentendants sur un pied d'égalité, contrairement au Liban. Selon moi, le gouvernement a failli à sa tâche de sensibilisation auprès de la population. » Qu'a-t-il communiqué aux jeunes, sachant qu'il se sent lui-même découragé ? « Je les ai fortement encouragés à poursuivre leurs études, répond-il. Beaucoup pensent qu'ils doivent abandonner l'école parce qu'ils n'ont pas d'avenir en tant que malentendants. J'ai fait mon possible pour les convaincre du contraire, malgré les difficultés passagères. »

« Leur donner la parole »

Quelque 130 personnes participaient hier à l'événement, entre élèves, intervenants et responsables d'institutions spécialisées. Viviane Touma, présidente du Bureau libanais pour la recherche en surdité, estime qu'une telle rencontre est indispensable pour identifier les points positifs et négatifs de l'intégration des malentendants dans la société. « Souvent, les jeunes peuvent méconnaître leurs limites, dit-elle. Ils n'ont pas une idée précise des contraintes de telle

À titre d'exemple, un étudiant leur raconte pour quelles raisons son choix d'études s'est avéré non judicieux et pourquoi il a dû renoncer à une carrière au profit d'une autre. »

Selon Viviane Touma, les institutions spécialisées doivent jouer un rôle dans l'orientation des jeunes, souvent confrontés à un milieu plus ou moins hostile, d'où l'idée de cette réunion. Sans ces institutions, en effet, des centaines d'enfants se seraient retrouvés sans scolarisation, étant donné que les écoles sont peu adaptées à leurs besoins.

« Une telle rencontre est une première, nous avons l'habitude de parler aux sourds, aujourd'hui nous leur donnons la parole, souligne Sœur Patrice Moussallem, directrice de l'institut Père Roberts. Les sourds vivent souvent dans leur monde fermé, ils doivent se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls et que leur nombre est important. »

Sœur Patrice Moussallem reconnaît les difficultés qui persistent : une société souvent discriminatoire où la différence n'est pas tolérée ; des efforts à fournir pour s'insérer dans le milieu ; un marché du travail qui rejette souvent les personnes à besoins spécifiques... « Nous avons remarqué que les entreprises qui font l'expérience d'engager des malentendants en embauchent facilement d'autres par la suite, parce que ceux-ci sont particulièrement méticuleux dans leur travail, dit-elle. Pour notre part, nous faisons notre possible pour leur créer les ateliers qui répondent à leurs ambitions, nous les accompagnons au cours de leurs entretiens à l'université, nous tentons de leur ouvrir des marchés de travail. Cependant, nos moyens restent limités. »

10ans BLRS

Abir Habib et Fatmé Medlej, de l'institution al-Hadi, font état de problèmes similaires. « Nous avons créé un bureau pour l'emploi des jeunes, disent-elles. Mais nous remarquons que la proportion de jeunes qui trouvent un emploi en fin d'études reste basse. Et au cas où ils sont embauchés, leur salaire est minimal. Pourtant, nos élèves ont beaucoup de capacités et des spécialisations très diverses. Mais l'État, même s'il apporte une aide financière par le biais du ministère des Affaires sociales, n'assure pas la sensibilisation nécessaire au sein d'une société qui rejette souvent ses malentendants. »
Toutefois, Sœur Patrice Moussallem préfère rester positive. « Nous avons parcouru un long chemin depuis dix ans, souligne-t-elle. Qui aurait dit que les universités leur deviendraient accessibles et que les examens officiels seraient enfin adaptés à leurs besoins? »

« Il ne faut pas baisser les bras »

Ce que l'on peut retenir de la journée d'hier, c'est que beaucoup reste à faire. Pour cela, le Bureau libanais pour la recherche en surdité cherche non seulement à regrouper les institutions actives au Liban dans le domaine de la surdité, mais établir un partenariat avec des institutions à Paris. Hier, Pierre MACHEMIE, responsable du Centre de ressources de la Fédération nationale pour l'insertion des personnes sourdes et aveugles en France (FISAF), et Philippe Séro-Guillaume, consultant à la FISAF et ancien responsable du master d'interprétation française de langue des signes à l'Université Paris III, étaient présents à l'événement. Ils se sont dit « agréablement surpris » de l'organisation d'une rencontre aussi innovante, centrée sur les jeunes, d'autant que, selon eux, une telle expérience n'est pas commune en France.
« C'est notre première visite au Liban, pour apprendre à connaître le terrain et identifier les besoins en vue d'un partenariat », déclare M. MACHEMIE. Même si la visite n'en est qu'à ses débuts, il dit avoir identifié certaines préoccupations communes comme l'accès à la langue des jeunes sourds de naissance, ou encore un échange d'étudiants dans le cadre d'une licence créée par la FISAF pour la formation de professionnels chargés de s'adresser à l'environnement du public de malentendants (école, travail, loisirs...).

Quoi qu'il en soit, la journée d'hier aura privilégié les liens entre les jeunes malentendants et leurs aînés. En fin de session, les intervenants sont venus un à un présenter une sorte de conclusion personnelle. Même pour ceux qui ne connaissent pas la langue des signes, leur message fort aux élèves passe aisément : « Il ne faut pas baisser les bras en pensant que le travail est difficile. Il faut foncer et ouvrir des portes. »

10ans BLRS

« Main dans la main nous pouvons aller très loin…… »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2014 (Slogan 2014)

L'Orient LE JOUR

Mardi 29 Avril 2014

Journée portes ouvertes

OLJ

25/04/2014

Dans le cadre de son effort d'information et d'accompagnement de l'enfant sourd, le BLRS organise le samedi 10 mai prochain, au siège du BLRS, à Antélias, une journée portes ouvertes « Audition ». Cette journée est consacrée au dépistage de la surdité pour les enfants de 4 à 15 ans.

Parallèlement, et dans le sillage des préparatifs de la Semaine du sourd, des professionnels et des membres du BLRS ont accordé durant les mois de mars et d'avril une série d'interviews à plusieurs médias audiovisuels, dont notamment Télé Lumière (Dr Élie Eter et Joseph Zeidan), la Voix de la Charité (Viviane M. Touma et Michèle Maroun), la Voix du Liban (sœur Patrice Moussallem, Dr Élie Eter et Renée Rizkallah Attieh), al-Bachaer (Dr Élie Eter et Abir Habib) et al-Manar (Joseph Zeidan et Abir Habib).

À l'occasion de la semaine du sourd célébrée dans le monde arabe du 20 au 27 Avril, le Bureau Libanais pour la Recherche en Surdité (BLRS), comme chaque année depuis sa fondation en 2008, lance une série d'activités à l'intention des enfants sourds et de leurs familles, tout au long de l'année. Les professionnels membres du BLRS ont axé leurs activités sur l'information et la prévention.

Participation d'un nombre de professionnels aux émissions radio et télévision en mars et avril 2014 :

MARS 2014	AVRIL 2014
* **19/3/2014. Emission à Télé Lumière :** Dr. Elie Eiter (ORL) et Joseph Zeidan (audiologiste) * **28/3/2014. Emission à Sawt El Mahabé :** Dr. Viviane M. Touma (psychologue) et Michèle Maroun (orthopédagogue).	* **1/4/2014. Emission à Sawt Lebnan** : Sr Patrice Moussallem, PhD (Psychopédagogue), Dr Elie Eter (ORL), Renée Rizkallah (orthophoniste). * **23/4/2014**. **Emission à Al Bachaer** : Dr Elie Eter (ORL) et Abir Habib (Pédagogue). * **23 /4/2014**. **Emission à Al Manar Tv**, Joseph Zeidan (audiologiste) et Abir Habib (Pédagogue).

* **Journée Portes Ouvertes** « AUDITION ». **Samedi 10 mai 2014.** Dépistage gratuit pour les enfants de 4 à 15 ans. BLRS - Antelias.

L'Orient LE JOUR

L'Orient LE JOUR
Mardi 29 Avril 2014
Implant cochléaire et éducation
Une réunion du bureau exécutif du BLRS à son siège d'Antélias. De gauche à droite, le Dr Antoine Nehmé, Joseph Zeidan, Viviane Touma, sœur Patrice Mourrallem et le Dr Fouad el-Fata.

OLJ - 29/04/2014

Informer c'est aussi prévenir….

Le travail multidisciplinaire auprès de l'enfant sourd et de ses parents est l'un des critères de réussite de toute démarche d'évaluation et de prise en charge. Au BLRS, une équipe multidisciplinaire volontaire - médecins ORL, audiologistes, psychologues, orthophonistes, orthopédagogues - se met à l'œuvre dans tous les projets qui peuvent améliorer la situation de l'enfant sourd, tant sur le plan médical que paramédical : Bilan, Remédiation et Suivi des enfants sourds candidats aux implants, Commissions de Recherche et publications, Colloques, Formation de Professionnel, Conférences d'information aux parents ….

Le dépistage précoce de la surdité

Sur le plan médical, l'étude de la situation de l'enfant permet de décider de la nature de l'appareillage, prothèse conventionnelle ou Implant Cochléaire.

L'audiologiste est un auxiliaire de l'action médicale. Sa fonction est de faire les tests audiométriques, de choisir la prothèse, d'effectuer le réglage et d'assurer son entretien régulier.

La prothèse "bionique" la plus réussie de l'histoire de la médecine est l'implant cochléaire, selon les propos de Dr Elie Eter, ORL (Hôtel Dieu de France et membre BLRS), un appareil qu'on pose dans l'oreille interne par une chirurgie pour permettre à un sourd de récupérer un taux d'audition fonctionnelle.

Le dépistage de la surdité à la naissance est important, poursuit Dr Eter, car le diagnostic précoce est crucial pour avoir un bon résultat post opératoire ; le cerveau durant les 5 premières années de vie est une sorte d'éponge qui absorbe les stimuli, mais cette capacité, appelée scientifiquement "plasticité cérébrale" diminue graduellement avec le temps. L'adulte né sourd ne pourra pas bénéficier de ceci contrairement à l'enfant ou à l'adulte qui a développé une surdité après avoir entendu.

Le dépistage systématique de la surdité à la naissance doit être mis à l'œuvre par l'état libanais, à travers une politique de santé claire et conséquente avec elle-même. Un retard dans le diagnostic, donc dans la prise en charge de ces enfants ne sera rattrapé que difficilement. Autrement dit, un enfant implanté à l'âge de 1 an a plus d'avantages que celui implanté à 3 ans. Ce dernier a perdu 2 ans d'audition, donc de développement auditif du cerveau. Un conseil aux parents : « *si vous remarquez que votre nouveau-né ne réagit pas aux bruits, ou que votre enfant a un retard de langage, n'hésitez pas à consulter un des spécialistes ORL des grands centres hospitalo-universitaires pour une évaluation et une prise en charge précoce* », poursuit Dr Eter.

Implant Cochléaire (IC), un appareillage évolué qui améliore l'apport auditif mais ne corrige pas la surdité.

La pose de l'Implant Cochléaire se décide suite aux 3 bilans : médical, orthophonique et psychologique en référence aux recommandations du BIAP, Bureau International d'Audiophonologie, avance Viviane Matar Touma, psychologue et présidente du BLRS. Une série d'examens médicaux et Tests Objectifs sont nécessaires pour s'assurer de l'absence de facteurs en la défaveur de l'IC. Un autre bilan est fait par l'orthophoniste à la recherche d'une appétence pour le langage oral et intérêt pour une communication de type oraliste (langage, para verbal communication). Le bilan psychologique (profil affectif et cognitif) met en relief les mécanismes psychopathologiques du fonctionnement mental ainsi que d'éventuels troubles qui

10 ans BLRS

pourraient être des contre-indications pour l'IC. Le psychologue peut également assurer un accompagnement aux parents et à l'enfant candidat à l'implant en guise de préparation à l'opération.
Lorsque les trois bilans sont favorables, l'opération se décide et la préparation psychologique pré implant commence dans le but d'informer (points positifs et limites de l'IC), de soutenir et de prévenir (troubles du comportement post opératoire).
Si cette démarche n'est pas respectée, ce qui est le cas dans certains centres hospitaliers au Liban, les répercussions négatives sur l'enfant et son rapport ultérieur à l'IC (refus, rejet...) ne sont pas à exclure, poursuit V. M. Touma.
La prise en charge orthophonique, post opératoire, de l'enfant avec IC, avance Renée Rizkallah, (orthophoniste à L'IRAP et membre BLRS) est une nécessité et devrait se poursuivre tout au long de l'année avec un rythme régulier, autant d'année qu'il ne le faut.
Rappelons qu'un enfant sourd avec Implant Cochléaire reste un enfant sourd. L'implant ne corrige pas la surdité mais améliore l'apport auditif de l'enfant.

Implant Cochléaire et Education

Il n'est pas dit qu'un enfant porteur d'IC devrait se rendre dans une école régulière suite à son opération. Plusieurs conditions sont nécessaires pour que cette démarche se réalise, avance Sr Patrice Moussallem (directrice de l'IPR et vice-présidente du BLRS) :
Premièrement, l'enfant sourd avec IC a besoin d'apprendre à vivre avec son implant (se positionner par rapport à l'autre pour une meilleure audition, percevoir correctement les sons pour éviter les erreurs de communication etc…). Il a besoin d'être encadré par une équipe de professionnels spécialisés. Les écoles régulières n'ont pas toutes cette équipe multidisciplinaire.
Deuxièmement, l'enfant sourd avec IC a besoin d'être dans une classe à petits effectifs pour gérer au mieux les différents liens, être proche de la source de communication, c'est-à-dire, être en face de la personne qui parle pour s'entraider de la lecture labiale etc. Et, ceci parce que même avec son implant il ne peut pas saisir et comprendre les paroles d'une personne qui lui tourne le dos.
Et enfin, le terrain accueillant doit être prêt pour un tel projet d'intégration ce qui signifie, formation des formateurs, formation des parents et de leur enfant entendant et surtout présence des orthopédagogues et orthophonistes au sein de leur équipe, pour un meilleur accompagnement de l'enfant.
Sur le plan pédagogique comme sur le plan moteur, plusieurs troubles peuvent être associés à la surdité, avance V.M. Touma : au niveau de la posture, de la démarche (équilibre/déséquilibre), de l'écriture (graphisme, copie etc..), de la coordination visuomotrice, de la parole (déchiffrage, prononciation, construction de phrase...), autant de raisons qui nécessitent la présence d'une équipe multidisciplinaire au sein de chaque établissement scolaire.
Il est recommandé que l'enfant sourd se rende dans une institution spécialisée suite à son implant, le temps de se préparer au milieu scolaire régulier.
Dans le cadre de son action, le BLRS s'est fixé principalement les objectifs suivants : diffuser les informations nécessaires à la connaissance de la personne sourde ; mener des recherches sur le plan national en matière de surdité dans les domaines psychologique, orthophonique, audiologique, médico-social… ; favoriser les échanges et encourager le travail d'équipe (médical et paramédical) ; apporter aux recherches menées au sein du BIAP international une approche propre au terrain libanais en matière de surdité ; diffuser les recommandations du BIAP et les adapter à la culture du pays; assurer des «rencontres-débats» entre des professionnels de la surdité dans le cadre de séminaires, de colloques ou de journées scientifiques…..

10ans BLRS

Rétrospective 2008-2014… dans la presse

L'Orient LE JOUR

Rétrospective des activités du BLRS depuis 2008
OLJ
25/04/2014

Le Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS) a été fondé en 2008. Depuis cette date, le BLRS organise chaque année des activités dans le cadre de la Semaine du sourd, célébrée au Liban et dans le monde arabe à la fin du mois d'avril. Dans le but d'illustrer le champ d'action et les centres d'intérêt du BLRS, nous reproduisons ci-dessous le slogan choisi chaque année par le Bureau pour marquer la Semaine du sourd, en reproduisant un court passage de l'article publié à cette occasion dans L'Orient-Le Jour.

– « Croyez en mes capacités et je vous étonnerai » était le slogan de l'année 2007-2008. Extrait de l'article paru à cette occasion dans L'Orient-Le Jour: «(...) Avoir un enfant portant un handicap est souvent mal vécu par les parents et mal vu par la société. (...) La guidance parentale est une démarche nécessaire mais difficile puisqu'elle remet en question la personne du parent lui-même. Il s'agit de contenir et soutenir les parents: être à l'écoute de leur souffrance ; les tranquilliser, les informer et les orienter ; les remettre dans leur rôle parental ; renforcer le lien avec l'enfant ; les aider à trouver des moyens pour surmonter la difficulté de communication avec leur enfant; socialiser le "handicap", c'est-à-dire amener les parents à vivre avec la réalité de ce manque sensoriel, et enfin discuter des capacités et de l'avenir de l'enfant.

-"Croyez en mes capacités et je vous étonnerai" est un cri implicite de toute personne sourde qui veut se prouver et trouver sa place dans le monde des "entendants". »

– « Le droit à la différence », slogan de l'année 2009. Extrait de l'article : « (...) Chaque citoyen a le droit à la liberté de pensée et à la liberté d'action dans la mesure où celles-ci ne nuisent pas aux libertés d'autrui. Les libertés de pensée et d'action chez la personne sourde sont les résultats de relations affectives reçues des parents, d'abord, et de l'entourage, ensuite. (...) Malgré sa déficience, le sourd est capable de ressentir affectivement le sentiment de dignité. Celui-ci se fonde sur le respect, l'estime et l'affection reçus. »

– « Information et orientation : le meilleur soutien aux familles », slogan de l'année 2010. « (...) Le BLRS a conçu et diffusé (gratuitement) une brochure spécialisée, "Infos Audition Surdité". (...). Des recommandations du BIAP ont été traduites et diffusées (deux recommandations ont paru en arabe en juin 2009). »

– « On n'est jamais assez formé », slogan de 2011. (...) « "Informer c'est prévenir", le BLRS propose une série d'activités aussi bien aux parents d'enfants sourds (les "journées familiales" au BLRS, sous le slogan "... Je suis parent et mon enfant est sourd, je veux apprendre à le connaître...") qu'aux professionnels travaillant dans le domaine de la surdité. Deux formations ont eu lieu: la première "Handicap et musique" du 26 au 28 novembre 2010 avec Magali Viallefond (Association MESH – France) et la deuxième "Surdité et musique" du 27 au 29 janvier 2011 avec l'équipe d'Alain Carré (association CEMAC-France). »

– Équipe multidisciplinaire : recommandations sur le suivi pré et post-implant cochléaire, 2012-2013. « Le BLRS a traduit, adapté et diffusé les recommandations du BIAP concernant l'implant cochléaire : processus et démarche. La diffusion a été faite à l'occasion du congrès du BLRS en février 2013 à la Maison du médecin, à Beyrouth. »

10 ans BLRS

FORMATION DE FORMATEURS 2014

L'équipe pluridisciplinaire du BLRS a assuré une formation de plusieurs jours aux professionnels du paramédical sur la prise en charge des personnes sourdes dans les domaines : médical, psychologique, orthophonique, pédagogique et social…

« Recommandations pour un meilleur encadrement »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2013 **(Slogan 2013)**

COLLOQUE BLRS

Equipe Multidisciplinaire : recommandations sur le suivi pré et post implant cochléaire

Février 2013
Beit El Tabib, Beyrouth

Liban

Le troisième colloque du BLRS axé sur l'implant cochléaire : de l'importance du travail pluridisciplinaire pour le suivi de l'enfant sourd

Le BLRS a traduit, adapté et diffusé les recommandations du BIAP concernant l'implant cochléaire : processus et démarche

De droite à gauche : Viviane MATAR TOUMA, présidente du BLRS - Charaf abou CHARAF, président de l'ordre des médecins - les présidents d'honneur du BLRS Mme Leila El SOLH HMADE et le M. Michel EDDE

« On n'est jamais assez formé »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2011 **(Slogan 2011-2012)**

LES JOURNEES FAMILIALES -2011

Organisées par le BLRS en collaboration avec L'Association des Parents d'Enfants Sourds au Liban.

L'Orient LE JOUR

Conférence

Pleins feux sur les activités du BLRS à l'occasion de la semaine du sourd dans le monde arabe

« On n'est jamais assez formé »

Apprendre à connaître l'enfant sourd

SOCIAL
Article publié dans L'Orient-Le Jour - Liban - 16/04/2011

À l'occasion de la semaine du sourd célébrée dans le monde arabe du 24 au 30 avril, le Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS) a annoncé son calendrier pour l'année 2011, axé sur une série d'activités ayant pour ligne directrice l'information et la formation.

Le slogan du BLRS pour l'année en cours est : « On n'est jamais assez formé ».
Partant du principe qu'« informer, c'est prévenir » et dans le but de faciliter l'intégration scolaire et sociale des enfants sourds, le Bureau libanais pour la recherche en surdité s'est engagé cette année à organiser des colloques, à titre informatif, ainsi qu'une série de rencontres avec les parents de personnes sourdes ou autres, et des cycles de formation en la matière pour les professionnels dans le domaine paramédical. L'ensemble de ces activités se fait dans l'objectif d'assurer à la personne sourde un recours, un soutien et un cadre sécurisant, tant sur le plan social que familial, parallèlement au support paramédical qui s'avère être une nécessité dans son évolution.
Le BLRS a voulu donner un accent musical à l'année 2010-2011 en proposant aux professionnels des formations dans le domaine de la musique dans le but de former des formateurs et de faire bénéficier les enfants portant un handicap des bienfaits de la musique.
Deux approches, deux formations ont eu lieu : la première « Handicap et musique » du

10 ans BLRS

26 au 28 novembre 2010 avec Magali Viallefond (association MESH - France) et la seconde « Surdité et musique » du 27 au 29 janvier 2011 avec l'équipe de Alain Carré (association Cemac - France). Ces deux formations ont été organisées grâce au soutien de la Fondation Georges Frem.
Il s'agissait d'élaborer des approches autant théoriques que pratiques en vue d'une meilleure perception et connaissance de soi. Pourquoi de telles formations ? Pourquoi la musique ?
La musique, de par ses avantages et sa qualité vibratoire et temporelle, a la capacité de traduire le monde et de s'adresser à l'âme humaine dans toutes ses variations. Elle est capable de contrôler les émotions et de réguler le mode d'être. La musique a un apport positif sur la personne portant un handicap puisqu'elle l'implique dans le registre du non-verbal avec une possibilité d'accès au verbal.
Sur un tout autre plan, le BLRS organise aussi des « journées familiales », en collaboration avec l'Association des parents d'enfants sourds, sous le slogan « ...Je suis parent et mon enfant est sourd. Je veux apprendre à le connaître... ». Cette action prévoit un calendrier annuel riche en rencontres-débats avec des professionnels du domaine : psychologue, orthophoniste, médecin ORL, audiologiste et autres. Les objectifs de ces journées se présentent comme suit : rencontres, convivialité, échanges, informations, orientation, soutien et accompagnement.
Les rencontres se font une fois chaque deux mois : la première a eu lieu en janvier 2011, durant laquelle le BLRS et l'Association des parents ont présenté les objectifs des journées familiales.

La deuxième rencontre a été animée par le Dr Marc Bassim, chirurgien ORL à l'AUH, sous le thème de la surdité et des maladies de l'oreille.

La troisième rencontre a eu lieu le samedi 7 mai avec l'orthophoniste algérienne, Yamina Boussebta, qui a axé sa conférence sur la prise en charge d'un enfant portant un implant cochléaire.

Le jeune adulte sourd a également sa part, puisque le BLRS propose « le cercle du dialogue » sous le slogan « Je suis sourd... et alors ! »
Ces différentes rencontres ont pour but de créer un lieu de rencontres-débats autour de thèmes de la vie courante et d'apporter un support aux personnes qui hésitent quant à leur avenir professionnel.
Le BLRS propose également un cycle de formation sur le travail multidisciplinaire auprès de l'enfant et de l'adolescent sourd.
Ce cycle se fait avec le concours de professionnels dans les différentes disciplines. Ses objectifs et sa teneur portent sur la sensibilisation au travail institutionnel en matière de surdité, ainsi qu'aux différents rôles des membres de l'équipe pluridisciplinaire, aux outils de communication et aux outils d'évaluation psychologique, orthophonique, audiologique, parallèlement à un aperçu des nouvelles technologies dans la prise en charge de la personne sourde. Ce cycle débutera en juillet 2011.

10ans BLRS

LES JOURNEES FAMILIALES -2011

Journée Champêtre

Organisée par le BLRS en collaboration avec L'Association des Parents d'Enfants Sourds au Liban
Lieu : Jardin Municipal de Ballouneh- Kesrouan
Juin 2011

Les institutions participantes:

- Institut Père Roberts pour Jeunes sourds, IPR, Shailé
- Institut de Rééducation Audio Phonologique, IRAP, Ain AAR
- Friends in Need, FISTA, Tripoli
- Al Hadi, Beyrouth
- Association des Sourds et Aveugles, Baabda

Objectifs de la journée : *communication, information, orientation et divertissement*.

Droits BLRS

Raï recevant des enfants et des jeunes sourds
« C'est avec le cœur que vous écoutez »

L'Orient LE JOUR

Le patriarche Raï entouré des enfants et des jeunes sourds représentant des associations de différentes régions.

Le patriarche maronite, Mgr Béchara Raï, a eu du mal à retenir sa vive émotion en écoutant les propos, venus droit du cœur, que lui adressait un jeune malentendant à l'occasion de la visite qu'a effectuée hier à Bkerké une délégation d'enfants et de jeunes sourds représentant différentes régions du pays.

OLJ
14/05/2011

« Vous avez des difficultés à entendre et à parler, mais c'est par votre cœur que vous écoutez et par vos actions que vous parlez. » La voix manifestement prise par une vive émotion, c'est en ces termes que le patriarche maronite, Mgr Béchara Raï, s'est adressé hier aux membres d'une vaste délégation d'enfants et de jeunes sourds, venus exprimer leur sympathie à Mgr Raï à l'occasion de son élection à la tête de l'Église maronite, mais venus aussi exprimer l'épreuve qu'ils endurent du fait de leur handicap. La délégation regroupait les responsables et les jeunes de dix associations s'occupant de malentendants, représentant toutes les régions et communautés du pays.
Placée sous le signe de l'unité des diverses associations au service des sourds, cette visite avait pour thème « La main dans la main pour une société soudée ». Des foulards bleus portant ce slogan ainsi que l'inscription de la date d'hier, pour marquer cette rencontre de Bkerké, étaient portés par tous les membres de la délégation. Au début de l'entrevue, la présidente du Bureau libanais pour la recherche sur les sourds (BLRS), Mme Viviane Touma, a remis au patriarche Raï le foulard en question qu'elle lui a passé autour du cou, à sa demande.

La présidente de l'association des parents de sourds, Mme Roudayna Akkad, a ensuite prononcé une courte allocution qui a été traduite en langage des signes (pour les sourds) par Mme Nada Gemayel, de l'IRAP. S'adressant directement au patriarche, Mme Akkad a d'abord indiqué que la plupart des associations présentes œuvrent depuis près de cinquante ans pour soutenir les jeunes sourds. « Aujourd'hui, a-t-elle notamment souligné, le sourd brandit le slogan "la main dans la main pour une société soudée", qui est complémentaire à votre leitmotiv "communion et amour". Nous avons la conviction que l'amour est à la base de l'édification d'une société plus humaine qui aspire à la concrétisation de la culture de paix et de l'égalité. »

« Quant à la communion que vous prônez, elle est basée sur la complémentarité dans l'action et le respect de l'autre et de ses spécificités. Vous n'êtes pas sans savoir, Votre Béatitude, qu'une large partie de la société libanaise est formée de personnes sourdes, dont de nombreux jeunes qui ont apporté la preuve de leur capacité à réaliser ce à quoi aspirent tous les jeunes. Certains d'entre eux sont entrés dans des universités, dont l'Université Notre-Dame de Louaizé dont vous êtes l'un des fondateurs et qui a été l'une des premières à accueillir des étudiants sourds. D'autres universités ont suivi le même exemple », a-t-elle enchaîné.
Et de poursuivre : « Nous espérons que cet exemple, qui demeure timide, sera suivi par des écoles traditionnelles afin d'aboutir à une véritable intégration (des sourds). »

Un appel du cœur

Un jeune sourd, Johnny el-Rezzi (qui vient de faire son entrée à l'université, après avoir fait ses études scolaires à l'Institut du Père Roberts, IPR, de Sehaïlé), a ensuite prononcé un court discours qui a été traduit simultanément en langage des signes par le jeune Élie Hanna (de l'association LCD de Baabda).

C'est à un véritable appel du cœur, particulièrement émouvant, auquel s'est livré Johnny el-Rezzi, déclarant notamment : « En dépit de nos difficultés de communication par la parole, Dieu nous a éclairés de Sa Lumière pour prendre conscience du fait que la surdité n'est pas un obstacle pour nous. Nos familles, nos institutions et nos universités ont surmonté tous les obstacles qui se dressaient sur la voie de notre vie sociale et pédagogique. Ces obstacles ont été surmontés grâce à l'affection des parents et au soutien des institutions sociales. Dès les premiers mois de notre vie, notre parcours éducatif n'a pas été facile. Apprendre ce que vous entendez, c'est quelque chose de classique, mais apprendre une langue que vous n'entendez pas, cela constitue une grande réalisation. »

« La langue arabe est notre seconde langue, à laquelle s'ajoute la langue écrite, la langue étrangère, a ajouté Johnny el-Rezzi. Notre langue mère est la langue des signes. Toutes ces difficultés, nous les avons surmontées car notre ambition est grande, et notre rêve l'est encore plus. À partir de ce lieu, j'adresse un hommage à toute personne qui a œuvré, qui a fait don de soi et qui s'est sacrifiée (au service des sourds). Notre succès a été rendu possible grâce à leurs efforts. C'est grâce à eux que les portes des universités nous sont ouvertes, dont l'Université de Louaïzé dont je fais aujourd'hui partie. »

10ans BLRS

Et de poursuivre : « Il reste que nous avons des craintes quant à la société, à l'avenir, et ce qui nous attend. Tout ce que je voudrais dire à partir de ce lieu, Votre Béatitude, c'est que nous voulons espérer que la patrie nous ouvrira ses bras et nous considérera comme ses fils. Nous voulons espérer que des possibilités de travail dans la société s'offriront à nous afin que nous puissions vivre une vie digne et contribuer à l'édification d'un avenir meilleur. Nous tendons notre main à la paix et la coopération. Nous espérons que d'autres mains dans notre société se tendront à nous afin que nous puissions connaître la quiétude. Nous appelons les autres à s'unir à nous afin que de cette union jaillisse l'étincelle qui pourrait rejaillir sur la société. »

« Nous espérons que notre visite aujourd'hui sera un tournant important dans la vie de toute personne sourde afin que notre voix soit entendue et que nos requêtes soient prises en considération, a conclu le jeune sourd. Nous espérons avoir un rôle à jouer. Nous méritons d'être des individus actifs dans la société. Nous méritons d'exister. La main dans la main en vue d'une société soudée. Tel est le slogan que nous brandissons aujourd'hui. »

L'émotion de Raï

Le patriarche Raï n'est pas parvenu à cacher sa vive émotion à la suite de ce cri du cœur du jeune sourd. La voix prise, il a eu du mal à s'adresser à l'assistance et a dû interrompre quelques instants son intervention pour contenir son émotion, provoquant une ovation des jeunes présents. S'adressant ensuite à ces derniers, il a déclaré : « Comme le paratonnerre qui absorbe et dégage la foudre, qui pourrait être assimilée au mal, vous aussi, du fait des épreuves que vous endurez, vous atténuez le mal qui existe sur terre. D'aucuns entendent, mais ce qu'ils entendent rentre d'une oreille et sort de l'autre. Certains parlent normalement, mais parfois il aurait été préférable qu'ils se taisent. Quant à vous, c'est par le cœur que vous entendez et c'est par vos actions que vous parlez. »

En conclusion, Mgr Raï s'est engagé à intervenir auprès des institutions de l'Église et des institutions civiles et étatiques afin qu'elles intègrent les personnes sourdes dans leur structure.

Au terme de la rencontre, une dizaine de jeunes sourds ont interprété, avec le langage des signes, le cantique à la paix, avant que le patriarche salue et prenne une photo souvenir avec les membres de chacune des associations présentes.

10ansBLRS

Atelier- Formation

ATELIERS DU BLRS 2011

« MUSIQUE ET SURDITE »

27, 28, 29 janvier 2011

…..La musique a la capacité de traduire le monde et s'adresse à l'âme dans sa qualité vibratoire et temporelle, des structures les plus élémentaires aux structures les plus complexes, comme la mémoire. La musique organise le silence, le bruit et le cri, donne un sens au chaos sensoriel interne….

- **Formation transdisciplinaire concernant les déficiences auditives et les troubles de la parole.**
- **La pratique se centre sur « les paramètres de l'écoute » du sujet, ce qui permet sa présence au monde et à l'autre.**

<u>Intervenants</u> :
Association CEMAC, France.

Alain CARRE **Catherine MARTINETTI.**

10 ans BLRS

« Information et orientation : le meilleur soutien aux familles »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2010 **(Slogan 2010)**

Le BLRS a conçu et diffusé (gratuitement)

-une brochure spécialisée, « Infos Audition Surdité ». (Article dans OLJ 24 avril 2010).

-des recommandations du BIAP traduites en langue arabe…. (Juin 2009).

samedi 24 avril 2010

Semaine du sourd : le BLRS lance une brochure d'information sur l'audition et la surdité

Handicap Depuis le 20 avril, et jusqu'au 27 avril, le Liban et le monde arabe célèbrent la semaine du sourd. L'occasion pour le Bureau libanais pour la recherche en surdité d'inclure dans son action et ses activités la diffusion, gratuite, d'une brochure spécialisée destinée à informer le grand public sur le monde de la surdité.

Appareillage nécessaire pour Mieux ENTENDRE

Prothèses auditives conventionnelles

Qu'est-ce que la prothèse?

La prothèse auditive est un appareil électronique qui amplifie les sons d'une manière adéquate afin de permettre à une personne atteinte d'une perte auditive d'entendre confortablement. L'appareil auditif comprend un micro, un amplificateur et un récepteur (haut-parleur miniature).

La brochure sur la surdité

L'Orient LE JOUR

Semaine du sourd : le BLRS lance une brochure d'information sur l'audition et la surdité

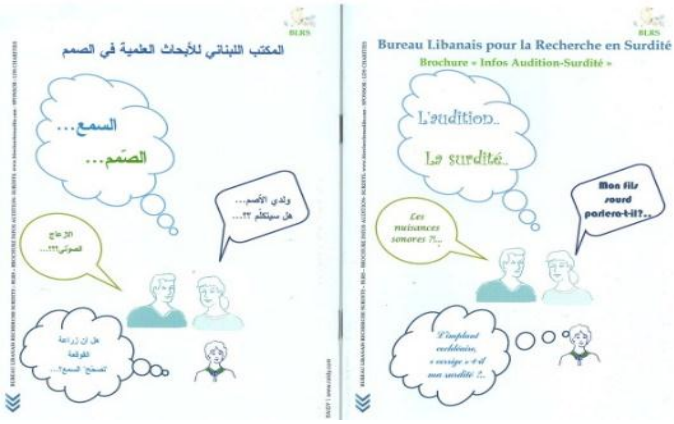

Couverture de la brochure d'information «surdité».

Handicap Depuis le 20 avril, et jusqu'au 27 avril, le Liban et le monde arabe célèbrent la semaine du sourd. L'occasion pour le Bureau libanais pour la recherche en surdité d'inclure dans son action et ses activités la diffusion, gratuite, d'une brochure spécialisée destinée à informer le grand public sur le monde de la surdité.

OLJ
24/04/2010

« Je suis sourd, mais je vous écoute »

La semaine du sourd est célébrée depuis le 20 avril au Liban et dans le monde arabe. Elle se poursuivra jusqu'au 27 avril. À cette occasion, et dans le cadre de ses activités multiples et pluridisciplinaires dans le domaine de la surdité, le Bureau libanais pour la recherche en surdité - association scientifique libanaise à but non lucratif, fondée en 2007 - a conçu et diffusé (gratuitement) une brochure spécialisée, Infos Audition-Surdité, ayant pour but d'informer toute personne souhaitant connaître le monde des sourds. Cette brochure est ainsi adressée aux responsables, aux enseignants, aux parents, aux élèves, ainsi qu'aux enfants sourds eux-mêmes.
Le Bureau libanais pour la recherche en surdité (BLRS, dont le siège est situé à Antélias) est une association qui se propose d'entretenir et de maintenir le lien et d'établir une coordination continue entre les diverses institutions et associations nationales qui encadrent, forment et aident les sourds à différents niveaux. Une telle coordination s'avère vitale dans ce domaine en raison de l'impact psychologique, pédagogique et social de toute action au service des sourds, plus particulièrement en ce qui concerne les enfants et les jeunes. Le BLRS assume en outre la fonction de secrétariat national du Bureau international d'audiophonologie (BIAP, organisme international pour la recherche en matière de surdité, regroupant tous les professionnels, médicaux et paramédicaux, en matière de surdité).
Dans le cadre de son action, le BLRS s'est fixé principalement les objectifs suivants : diffuser les informations nécessaires à la connaissance de la personne sourde ; mener des recherches sur le plan national en matière de surdité dans les domaines psychologique, orthophonique, audiologique, médico-social... ; favoriser les échanges et encourager le travail d'équipe (médical et paramédical) ; apporter aux recherches menées au sein du BIAP international une approche propre au terrain libanais en matière de surdité ; diffuser les recommandations du BIAP et les adapter à la culture du pays (deux recommandations ont paru en arabe en juin 2009) ; assurer des « rencontres-débats » entre des professionnels

10ans BLRS

de la surdité dans le cadre de séminaires, de colloques ou de journées scientifiques.
Dans le but d'assurer un lien fédérateur et de maintenir une coordination entre les diverses institutions et associations, le BLRS organise, parallèlement à des réunions avec les représentants de ces institutions et associations, une série d'activités, dont notamment : l'organisation d'un congrès annuel ; des réunions tenues par les commissions de recherche ; la publication de brochures ou de bulletins d'information ; la mise en chantier de projets de dépistage, d'information et d'orientation ; l'organisation d'une guidance parentale individuelle ou collective ; la prise en charge pré et post implant ; évaluation, bilan et suivi ; l'aménagement d'un lieu d'accueil de la communauté sourde ; la diffusion de toute information locale ou internationale au sujet de la surdité ; le soutien à des projets d'intégration ; la facilitation de l'échange institutionnel local et international ; la mise en place d'archives.
L'équipe multidisciplinaire du BLRS propose en outre des conférences (gratuites) dans les écoles afin de préparer le terrain à une éventuelle intégration scolaire et sociale de l'enfant sourd.

La brochure sur la surdité

C'est ainsi, dans le cadre de cette action, que le BLRS vient de publier la brochure Infos Audition-Surdité qui donne un bref aperçu sur l'audition, les degrés de perception auditive chez le tout-venant, et sur les sons nocifs auxquels se trouve confrontée toute personne dans sa vie professionnelle et dans ses activités de loisirs. La brochure (distribuée gratuitement) résume les facteurs importants en relation avec la surdité : les signes d'alerte qui permettent de détecter un problème d'audition, les types de surdité et la classification de celle-ci selon le niveau lésionnel, les différents appareillages disponibles (prothèses conventionnelles, implant cochléaire), ainsi que les bilans nécessaires pour prendre une décision d'implantation dans l'oreille interne (surdité sévère, profonde, cophose).
La prise en charge pré et post implant des parents d'enfants sourds et de l'enfant candidat à l'implantation cochléaire est dans ce cadre une démarche importante à ne pas négliger dans le but de favoriser un équilibre psychique et un équilibre relationnel chez les uns et les autres. La guidance parentale amène les parents à trouver des moyens nécessaires pour surmonter la difficulté de communication et s'adapter à la condition de leur enfant. La brochure Infos Audition-Surdité a donc pour objectif principal de préparer le milieu « entendant » à l'intégration scolaire, sociale et professionnelle du sourd. Dans cette optique, le BLRS propose une série de conférences gratuites aux différents établissements scolaires (à l'intention des enseignants, parents et élèves) et autres organismes appelés à accueillir dans le futur proche un enfant ou un adulte déficient auditif.
Afin de mener à bien sa mission au service des sourds, dont notamment les enfants et les jeunes, le BLRS œuvre à amener les professionnels dans le domaine pédagogique ainsi que les collègues du secteur paramédical (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, assistante sociale...) et du domaine médical (médecin ORL, pédiatre, audiologiste...) à joindre leurs efforts pour améliorer la situation et le quotidien des jeunes sourds. **T.G.C.**

10 ans BLRS

Atelier- Formation

ATELIERS DU BLRS 2010

« PEDAGOGIE MUSICALE ADAPTEE »

Connaissance du handicap dans sa relation au monde sonore

25, 26,27,28,29,30 Octobre 2010

Intervenante : Magali VIALLEFOND,
Association MESH – France

« *Les expressions de la musique… allant droit au cœur, sans passer pour ainsi dire par l'esprit, doivent produire des effets inconnus à tout autre idiome, et ce vague même qui l'empêche de donner à ses accents la précision du discours, en confiant à notre imagination le soin de l'interprétation, lui fait éprouver un empire qu'aucune langue ne saurait exercer sur elle* »
(M. Grimm, article « poème lyrique » Encyclopédie, Paris, 1765, T XII.)

La musique accompagne les variations de l'âme ; amplifie ou atténue les émotions.
La musique régule le mode d'être et la gestualité dans la danse. Elle fait, par ailleurs, appel à l'imagination dans la suite mélodique, le quatuor, la fugue, ou la symphonie.
Rapproché musique et handicap – un handicap résulte de lésions ou de dysfonctions de différents appareils entraînant une incapacité, dont la conséquence est un désavantage social plus ou moins important. La musique implique la personne dans le registre du non verbal avec possibilité d'accès au verbal (autisme), avec abord des troubles articulatoires et des dysphonies par l'utilisation de l'élément perceptif, acoustique, dont la spécificité qui est la composante esthétique, indissociable d'un réel plaisir.
La musique a la capacité de traduire le monde et s'adresse à l'âme dans sa qualité vibratoire et temporelle, des structures les plus élémentaires aux structures les plus complexes, comme la mémoire, qu'elle peut aborder par la psycho sonique avec l 'aide éventuellement de la parole, notamment du chant.
Un Atelier Musique et Handicap sera transdisciplinaire concernant les déficiences cognitives, auditives ainsi que les troubles de la parole : pratique en se centrant sur « les paramètres de l'écoute » d'un sujet, c'est à dire ce qui permet sa présence au monde et à l'autre et de déterminer ce qui est pertinent dans la musique et le chant dans leur aspect thérapeutique.

La musique organise le silence, le bruit et le cri, donne un sens au chaos sensoriel interne ; il s'agit d'extraire un signal du bruit, de le reconnaître et de le reproduire éventuellement. Pour la parole, la conscience phonologique permet d'apprendre les mots de la langue, c'est le développement lexical nécessitant des prérequis au niveau de l'appareil auditif.

L'Orient LE JOUR

« Le droit à la différence »

SEMAINE DU SOURD - AVRIL 2009 **(Slogan 2009)**

…..Chaque citoyen a le droit à la liberté de pensée et à la liberté d'action dans la mesure où celles-ci ne nuisent pas aux libertés d'autrui. Les libertés de pensée et d'action chez la personne sourde sont les résultats de relations affectives reçues des parents d'abord et de l'entourage ensuite. (…) Malgré sa déficience, le sourd est capable de ressentir affectivement le sentiment de dignité. Celui-ci se fonde sur le respect, l'estime et l'affection reçue.

Le droit à la différence

Dans sa réflexion sur le sens attribué au Handicap en général, Léon Cassiers reconnaît à la personne humaine la capacité à la liberté, dans le sens de la capacité d'agir selon ses choix mais aussi la capacité de définir les valeurs sur lesquelles elle réglera ses choix. (Cassiers L. professeur émérite de la FM, université Catholique de Louvain)

La société a comme devoir d'assurer à tout un chacun les conditions matérielles et sociales qui permettent l'exercice de ces libertés. Chaque citoyen a le droit à la liberté de pensée et à la liberté d'action dans la mesure où celles-ci ne nuisent pas aux libertés d'autrui. Les libertés de pensée et d'action chez la personne sourde sont les résultats de relations affectives reçues des parents d'abord et de l'entourage ensuite. La conscience réflexive, l'autonomie et la dignité sont également des acquis.

Lorsque l'enfant sourd les a reçues de ses parents, il se les approprie pour les revendiquer plus tard, à l'âge adulte, comme son bien propre, son droit.

Ainsi, ces attributs psychiques d'autonomie et de dignité définissent le statut relationnel de la personne sourde avec autrui et avec elle-même.

Malgré sa déficience, le sourd est capable de ressentir affectivement le sentiment de dignité. Celui-ci se fonde sur le respect, l'estime et l'affection reçue.

Est-il évident pour un parent de passer outre la déficience de son enfant et de continuer à vivre normalement sans être affecté par cette « différence » ?

La réponse est NON. Mais la responsabilité motive la persévérance. Pour se faire, les parents ont besoin de soutien. Nulle personne ne peut ignorer ses sentiments et émotions mais elle pourrait apprendre à les canaliser pour les empêcher de nuire.

Lorsque la prise en charge précoce fait défaut, le désespoir des parents face à la situation de leur enfant augmente et ne fait qu'enfoncer ce dernier dans le repli sur soi et le retrait vis-à-vis de la société. Une équipe pluridisciplinaire (médical, para médical et éducatif) devrait pouvoir assurer aux parents comme à l'enfant sourd un cadre, un soutien et un suivi. Ainsi faut-il informer et encadrer dans le souci de prévenir, d'accompagner et d'aider à l'intégration. Comme tout changement social, l'intégration des enfants sourds, scolaire soit-elle ou sociale, suppose une modification profonde des mentalités et des comportements. Elle ne saurait cependant dépendre seulement

10ansBLRS

d'interventions généreuses et de moyens adaptés car elle demande aussi que soient réunies certaines conditions sans lesquelles elle risquerait de susciter des désillusions et des difficultés préjudiciables à l'éducation de ces enfants.

Les parents d'un enfant sourd, en manquent de soutien, comme toute autre personne non ou mal informée en matière de surdité, peuvent imaginer le pire quant à l'avenir et aux capacités cognitives de cet enfant.

Devant largement résulter d'actions décentralisées, conçues et réalisées localement par les parties directement intéressées, la politique d'intégration doit cependant pouvoir conserver une relative cohérence. Aujourd'hui, l'information n'est toujours pas facilement accessible et ne le sera pas tant que les différents partis concernés par la surdité ne parlent pas « le même langage ». Très peu de familles ont compris qu'il ne s'agit pas de 'soigner' la surdité mais d'établir une relation et d'éduquer un enfant dans le même sens que sa différence.

Notre société a besoin de comprendre et de s'adapter à la différence avant de favoriser l'intégration. Elle devrait accueillir la communauté sourde et lui reconnaitre ses droits à commencer par les parents entendant des enfants sourds.

A défaut d'éducation au respect de la différence, les parents dévient de leur chemin et poussent leur enfant dans la mauvaise direction. La société suit.

Viviane M. Touma
Présidente du Bureau Libanais
pour la Recherche en Surdité

10 ans BLRS

LIBAN TESTS EDITIONS

www.libantestseditions.com

RECHERCHES

SEMINAIRE

FORMATIONS

CENTRE D'ÉVALUATION

COMMANDE DE TESTS